

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**1-Admissions en non valeur**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La trésorerie de Vire Normandie a transmis un état de demande d'admission en non-valeur. Il correspond à des titres de recettes des exercices 2015 à 2019. Il s'agit de recettes qui n'ont pas été recouvrées malgré les procédures employées.

**Une première liste** concerne l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 7 366.49 €, pour le **budget principal**.

**Budget principal – 76200** : liste 3853630231 pour un montant de **7 366.49 €**

Année **2015** : **103.38 €** - Poursuite sans effet.

Année **2016** : **2 426.22 €** - PV carence (biens insaisissables en vertu des dispositions législatives et réglementaires).

Année **2017** : **2 364.70 €** - PV carence (biens insaisissables en vertu des dispositions législatives et réglementaires) - Poursuite sans effet.

Année **2018** : **2 155.15 €** - PV carence (biens insaisissables en vertu des dispositions législatives et réglementaires) - Poursuite sans effet – Reste à recouvrer inférieur au seuil de poursuite.

Année **2019** : **317.04 €** - PV carence (biens insaisissables en vertu des dispositions législatives et réglementaires) - Poursuite sans effet.

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant. Cette dépense fera l'objet d'un mandatement à l'article 6541 – Créances admises en non-valeur.

**Une deuxième liste** concerne l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 292.26 €, pour le **budget principal**.

**Budget Principal – 76200** – liste 4212910231 pour un montant de **292.26 €**.

Année **2017** : **29.85 €** - Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite

Année **2018** : **174.98 €** - Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite

Année **2019** : **87.43 €** - Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant. Cette dépense fera l'objet d'un mandatement à l'article 6541 – Créances admises en non-valeur.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020





Une **troisième liste** concerne l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 84.90 €, pour le budget « **Locations des Salles** ».

**Budget Locations des salles – 76204** – liste 3875901431 pour un montant de **84.90 €**.

**Année 2019** : 84.90 € - PV carence (biens insaisissables en vertu des dispositions législatives et réglementaires).

L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant. Cette dépense fera l'objet d'un mandatement à l'article 6541 – Créances admises en non-valeur.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'approuver les dispositions exposées ci-dessus.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membres absents: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**2-Décision modificative n° 1 – Budget principal**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Cette décision modificative est nécessaire pour inscrire :

- des recettes supplémentaires notifiées pour le produit des amendes de police et la subvention DETR pour l'école Jean Moulin, le FPIC ;
- des dépenses supplémentaires : acquisition de véhicules pour le remplacement d'un camion benne et de 2 utilitaires et les travaux de l'Ecole Jean Moulin et Rue Jean Lehoux ;
- une régularisation par rapport aux opérations d'ordre ;
- une participation au budget annexe « Locations des salles » ;
- une diminution de l'excédent du budget annexe « Lotissement Pont de la Londe » de Coulonces ;

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>BP 2020</b>	<b>DM 1</b>
Imputation	Libellé		Montant
4221 - 6521	Déficit du budget « locations des salles	50 000 €	13 600 €
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>50 000 €</b>	<b>13 600 €</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>2 084 053.44 €</b>	<b>- 105 266 €</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>3 364 667 €</b>	<b>204 126 €</b>
	<b>Total dépenses</b>		<b>112 460 €</b>
<b>Recettes</b>			
01 - 73223	Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales	150 000 €	113 460 €
824 – 7551	Excédent des budgets annexes	528 679 €	- 1 000 €
	<b>Total recettes</b>		<b>112 460 €</b>

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020



## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>BP 2020</b>	<b>DM 1</b>
Imputation	Libellé		Montant
212 – 21312	Aménagement Ecole Jean Moulin		99 884 €
020 – 2182	Acquisition matériel de transport	74 000 €	69 000 €
<b>Chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>74 000 €</b>	<b>168 884 €</b>
822 - 2315	Confortement rue Jean Lehoux		150 000 €
<b>Chapitre 23</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>150 000 €</b>
322 – 2313	Avances versées	830 000 €	- 30 000 €
<b>Chapitre 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>830 000 €</b>	<b>- 30 000 €</b>
	<b>Total dépenses</b>		<b>288 884 €</b>
<b>Recettes</b>			
212 – 1341	Subvention DETR (Ecole Jean Moulin)		33 295 €
01 - 1342	Amendes de police		51 463 €
<b>Chapitre 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>84 758 €</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>3 364 667 €</b>	<b>204 126 €</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>288 884 €</b>

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord à cette décision modificative.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Finances, Marchés publicsObjet :

**3-Décision modificative n°1 – Budget «  
Lotissement Pont de la Londe » à Coulonces.**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Cette décision modificative est nécessaire pour régulariser une différence entre les opérations de transfert entre sections.

Cette régularisation ne modifie pas le montant du budget primitif 2020.

**Section de fonctionnement****Dépenses**

Imputation	Libellé	Montant
6522	Reversement excédent budget annexe au budget principal	- 1 000 €
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>- 1 000 €</b>
7133	Variation des encours de productions de biens	+ 1 000 €
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opérations de transfert entre sections</b>	<b>+ 1 000 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :  
- de donner son accord à cette décision.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**4-Décision modificative n° 1 – Locations de salles**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Cette décision modificative est nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires :

- créances admises en valeur ;
- arrhes titrées en 2019 à rembourser sur l'exercice 2020 ;
- entretien des couvertures, système incendie Vaudeville, assurances des salles ;

**Section de fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		
Imputation	Libellé	Montant
615221	Entretien des bâtiments	9 000 €
6156	Maintenance	2 000 €
6161	Assurances	1 600 €
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>12 600 €</b>
6541	Créances admises en non-valeur	500 €
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>500 €</b>
673	Titres annulés sur exercice antérieur	500 €
<b>Chapitre 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>500 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>13 600 €</b>
<b>Recettes</b>		
7474	Subvention Budget principal	13 600 €
<b>Chapitre 74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>13 600 €</b>

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord à cette décision modificative.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**5-Décision modificative n° 1 –  
Lotissement La Mercerie**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Cette décision modificative est nécessaire pour inscrire des travaux pour une allée piétonne.

**Section de fonctionnement**

Imputation	Libellé	Montant
<b>Dépenses</b>		
605	Travaux	+ 10 000 €
<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>+ 10 000 €</b>
<b>Recettes</b>		
7133	Variation des encours de productions de biens	+ 10 000 €
<b>Chapitre 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>+ 10 000 €</b>

**Section d'investissement**

Imputation	Libellé	Montant
<b>Dépenses</b>		
3355	Travaux	+ 10 000 €
<b>Chapitre 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>+ 10 000 €</b>
<b>Recettes</b>		
3355	Travaux	+ 10 000 €
<b>Chapitre</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>+ 10 000 €</b>

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord à cette décision modificative.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLETON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060175-20201901105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**6-Subvention Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Départemental du Calvados, par courrier du 17 avril 2020, sollicite la commune de Vire Normandie pour le versement d'une participation au Fonds de Solidarité pour le logement.

Le FSL géré par le Département, intervient pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou familles en difficulté, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer l'accompagnement social lié au logement.

Cette aide est primordiale pour favoriser l'insertion sociale, préserver la cellule familiale, et permettre à nos concitoyens qui ne disposent pas de ressources suffisantes, d'accéder ou de demeurer dans un logement.

Pour information, les dossiers traités pour l'année 2019 sur Vire Normandie :

Commune déléguée	Accès nombre dossiers	Accès montants aides	Maintien Nombre dossiers	Maintien Montants aides
Vire	50	15 778.19 €	4	6 430.95 €
Autres communes déléguées		552 €		
Sous-total		16 330.19 €		6 430.95 €
Total pour vire Normandie				<b>22 761.14 €</b>

Les communes ont la possibilité d'apporter leur contribution financière à ce fonds. La participation des communes a pour base, soit le nombre d'habitants (0.17 €/h), soit le nombre de logements sociaux existants dans la commune (2.85€/logement).

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de donner votre accord pour verser une participation de 0.17 €/habitant au Conseil Départemental, soit : **18 069 x 017 € = 3 071.73 €**.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**7-Taxe locale sur la publicité extérieure  
(T.L.P.E) – Tarification pour l'année 2021**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L.2333-6 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT) disposant des modalités d'application par le conseil municipal, de la TLPE.

Conformément à l'article 171 de la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008, le conseil municipal du 28 juin 2010 a délibéré pour fixer les modalités de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) sur le territoire de la commune.

La Commune de **VIRE NORMANDIE** peut fixer les tarifs des différents dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes à 100 % des tarifs maximaux déterminés par l'article L. 2333-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article L.2333-12 du CGCT précise qu'à l'expiration de la période transitoire, les tarifs peuvent être relevés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant-dernière année.

Le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE pour 2021 s'élève ainsi à + 1,5 % (source INSEE).

Le tarif de référence pour la détermination des différents tarifs fixés à l'article L. 2333-9 du CGCT s'élèvera en 2021 à 16,20 €/m<sup>2</sup>.

La commune reste libre de fixer tout ou partie des tarifs à des niveaux inférieurs aux tarifs maximaux.

Compte tenu de la situation sanitaire et des difficultés économiques que vont continuer à traverser la majorité des activités et entreprises du territoire au cours de l'année 2021 et après avoir pratiqué un abattement de 100 % pour l'année 2020.

Il est proposé de reconduire en 2021, sans augmentation supplémentaire, les tarifs prévus initialement sur l'année 2020.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 05/10/2020





VU l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de Modernisation de l'Economie,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2333-6 à L.2333-16 et R.2333-10 à R.2333-17,

VU le Décret n°2013-206 du 11 mars 2013 relatif à la taxe locale sur la publicité extérieure,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 28 juin 2010 fixant les modalités de la TLPE sur le territoire communal,

VU l'actualisation des tarifs maximaux applicables en 2021.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **de maintenir l'exonération de plein droit** des enseignes dont la superficie totale est inférieure ou égale à 7m<sup>2</sup> ;
- **de maintenir l'exonération** des enseignes si la somme de leurs superficies est inférieure ou égale à 12m<sup>2</sup> ;
- **de maintenir la réfaction**, en application de l'article L2333-8 du CGCT, à hauteur de 50%, les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> ;
- **de ne pas indexer automatiquement** les tarifs de la taxe sur la publicité extérieure dans une proposition égale aux taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant dernière année ;
- **de fixer** les tarifs à :

	Enseignes				Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques)	
	superficie inférieure ou égale à 7m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 7m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 12m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 12m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 20m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>	superficie inférieure ou égale à 50m <sup>2</sup>	superficie supérieure à 50m <sup>2</sup>
exonération	exonération	31,00 € réfaction de 50% soit 15,50 €	31,00 €	62,00 €	15,50 €	31,00 €	46,50 €	93,00 €

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**8-Lancement d'un accord-cadre de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il est nécessaire de lancer une consultation de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie. Cette consultation prendrait la forme d'un accord-cadre sans minimum ni maximum pour une durée de douze mois reconductible trois fois douze mois et serait lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation serait allotie comme suit :

Lot(s)	Désignation
1	Droguerie, matériel de nettoyage
2	Produits de nettoyage
3	Ouates
4	Sacs poubelle
5	Produits ergonomiques

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Les critères retenus pour le jugement des offres des lots 2 et 5 sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0
2-Qualité des produits évaluée au regard des échantillons remis à l'appui de l'offre	30.0
3-Méthodologie d'exécution des prestations mise en œuvre : description de la gestion dématérialisée des commandes, de la méthode de livraison et de la politique de reprise des produits (non satisfaisants, endommagés ou erreur de commande)	20.0
4-Performances en matière de protection de l'environnement: maîtrise et diminution des consommations d'énergies, réduction des déchets, réduction de l'empreinte carbone, veille au déploiement des gammes écologiques, formation des agents	20.0

Les critères retenus pour le jugement des offres des lots 1, 3 et 4 sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0
2-Qualité des produits évaluée au regard des échantillons remis à l'appui de l'offre	30.0
3-Méthodologie d'exécution des prestations mise en œuvre : description de la gestion dématérialisée des commandes, de la méthode de livraison et de la politique de reprise des produits (non satisfaisants, endommagés ou erreur de commande)	20.0
4-Performances en matière de protection de l'environnement: maîtrise et diminution des consommations d'énergies, réduction des déchets, réduction de l'empreinte carbone, veille au déploiement des gammes écologiques	20.0

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver les conditions de la consultation de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie,
- D'autoriser le lancement de la consultation,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres de fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage et tout document afférent.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membres absents: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-200060176-20200925-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020  
Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**9-Travaux de construction d'un Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA) à Vire Normandie**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**Contexte**

La maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA) a été déléguée à la SHEMA par une convention de mandat en date du 11 juin 2016 approuvée par le Conseil Municipal en date du 29 mars 2016.

Pour rappel, le montant prévisionnel de l'opération se portait originellement à 1 600 000° HT. Le montant des aides publiques s'élève à 1 150 000€.

La commune de Vire Normandie a décidé, par délibération en date du 30 janvier 2017, d'ajuster le projet afin :

- De renforcer l'isolation thermique du bâtiment et ainsi diminuer sa consommation énergétique,
- D'ajouter un aménagement paysager au parking dans le but de faciliter le stationnement des usagers et des professionnels de santé et d'intégrer de la verdure à ce projet en centre-ville.

Le Conseil Municipal réuni le 30 janvier 2017 a approuvé à l'unanimité le nouveau budget, désormais prévu à 1 752 000 € HT dont 1 472 597 € HT de travaux.

Le Conseil Municipal du 03 avril 2017 a, quant à lui, autorisé la SHEMA, dans le cadre de son mandat de Maîtrise d'ouvrage, à préparer, passer et exécuter les marchés de travaux nécessaires à l'aboutissement du projet.

L'évolution du projet, comprenant désormais l'aménagement d'un parking paysager et le renforcement de l'isolation thermique du bâtiment, a engagé des délais d'études et surtout de réalisation plus importants pour les lots 2 à 15. La date de livraison du bâtiment a ainsi été décalée au début du mois d'avril 2018 par délibération en date du 25 septembre 2017.

Compte tenu de la complexité de l'opération, de la prise en compte des délais de validation, de l'évolution du projet et des divers aléas de chantier rencontrés, les travaux (lots 2 à 15) ont pu être réceptionnés le 14 mai 2018.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201002-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

Affichage : 02/10/2020





Le lot 1 Désamiantage, intervenant en amont des autres corps d'état, a, quant à lui, été réceptionné le 6 juillet 2017. Les prestations devaient se terminer le 6 juin 2017. Le marché n'a cependant pas fait l'objet d'une prolongation de délais par la SHEMA. Ainsi, en application du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), des pénalités de retard peuvent être appliquées pour un montant de 4 500€ (150€ par jour de retard x 30 jours). Il est proposé par le maître d'œuvre GCI de retenir 16 jours de retard imputables à l'entreprise. Le montant total des pénalités serait de 2 400€.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- De valider la prolongation des travaux (lots 2 à 15) jusqu'au 14 mai 2018,
- De valider la prolongation des prestations de la SHEMA jusqu'au 14 mai 2018,
- D'autoriser la SHEMA à rédiger tout document relatif à la prolongation des travaux jusqu'au 14 mai 2018,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la prolongation des prestations de la SHEMA jusqu'au 14 mai 2018,
- De baisser le montant des pénalités appliquées à l'entreprise DEMOTEC, titulaire du lot 1 désamiantage, à 2 400€,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'application des pénalités.

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote** :

Pour :	45
Contre :	
Abstentions :	2

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201002-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

Affichage : 02/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200650176-20201009\_09\_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

Affichage : 02/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201002-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2020

Affichage : 02/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Finances, Marchés publics**

**Objet :**

**10-Travaux de construction d'un espace mutualisé d'animation local à Roullours – application de pénalités de retard.**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les travaux de construction de l'espace mutualisé d'animation locale à Roullours étaient d'une durée initiale de 13 mois à compter du 23 juillet 2018. Ils ont été prolongés jusqu'au 31 octobre 2019 par avenant. En raison du retard constaté dans l'exécution des prestations imputable aux entreprises COURTIN (titulaire du lot 12 Plomberie sanitaire - Chauffage - Ventilation mécanique) et MENUISERIE LOUISE SAS (titulaire du lot 6 menuiseries intérieures), il est envisagé de leur appliquer les pénalités prévues à l'article 11 du CCAP.

Conformément à l'article 11.1-Pénalités de retard du CCAP, « Lorsque le délai contractuel d'exécution ou de livraison est dépassé, par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, une pénalité fixée à 150 euros. ». Le point de départ du calcul des pénalités est donc le 31 octobre 2019.

Conformément à l'ordonnance 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique [...] pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, aucune pénalité de retard ne sera appliquée aux entreprises COURTIN et MENUISERIES LOUISE durant la période d'état d'urgence sanitaire.

La durée du retard de chantier est au total de 131 jours (du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 11 mars 2020).

Mathématiquement, en application de l'article 11.1 du CCAP, le montant des pénalités s'élève à 19 650€ (150€ x 131).

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020





Cependant, ce montant de 19 650€ apparaît disproportionné au regard du montant des marchés et de la crise sanitaire et économique actuelle et nécessite d'être modulé.

Numéro de marché	Lot concerné	Titulaire	Montant du marché en euros HT	Part du montant des pénalités par rapport au montant du marché
VN 18001F	Lot 6 : Menuiseries intérieures	MENUISERIE LOUISE	65 101,92	30,18%
VN 18001N	Lot 12 : Plomberie - Chauffage - Ventilation	COURTIN	146 330,72	13,43%

Le non-respect du planning prévisionnel par les entreprises Menuiseries Louise et Courtin a entraîné des conséquences préjudiciables pour la commune. Des dépenses supplémentaires ont dû être payées par la collectivité notamment :

- Le coût de location de la cabane de chantier pour 5 mois supplémentaires : 4 875€ HT
- La plus-value liée à l'application des clauses de révision des prix durant la période de retard de chantier : 4 514€ HT

Par ailleurs, une perte de chiffres d'affaire liée à l'absence de location de la salle a été subie.

Dans l'objectif de couvrir ces dépenses supplémentaires mais également de prendre en compte la crise sanitaire sans précédent et les incidences économiques sur les entreprises, il est proposé d'appliquer les pénalités suivantes :

Désignation de la prestation et titulaire	Montant total des pénalités
Lot 6 Menuiseries intérieures MENUISERIE LOUISE	3 000€
Lot 12 Travaux de plomberie sanitaire - Chauffage - Ventilation mécanique COURTIN	5 000€

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- D'approuver les conditions d'application des pénalités de retard,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de ces pénalités.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,  
Affaires Foncières, Développement Local**

**Objet :**

**11-Action n°15 du PLH : Accession à la  
propriété – Subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté lors du Conseil de la Communauté de Communes de Vire du 4 mars 2013, définit, pour une durée de six ans, la politique du logement au niveau local, et en constitue le principal dispositif. Cette politique de l'habitat s'articule autour d'un objectif majeur : Favoriser le retour des habitants sur la commune de Vire Normandie. Le PLH fixe un objectif de 229 logements en accession, dont 82 en accession sociale, en créant les conditions favorables à l'installation des ménages sur notre territoire.

Cette action prévoit ainsi des incitations en faveur de l'accession à la propriété : pour les logements neufs, une prime de 4000 €, et pour les logements anciens une prime de 4000 €, sous conditions. De même, depuis une délibération en date du 4 juillet 2018 venant modifier le règlement d'attribution de l'aide à l'accession à la propriété, une prime de 500 € par enfant dans la limite de 1500 € s'ajoute à la prime initiale de 4000 €.

Dans ce cadre, le dossier dont le numéro figure ci-dessous respecte les critères d'éligibilité établis dans le règlement de l'action n°15, à savoir :

- Localisation du logement en zone U ou 1NA pour les communes couvertes par le PLU, et en centre-bourg pour les autres communes, en respectant des critères de densité pour le neuf ;
- Occupation du logement à titre de résidence principale ;
- RT2012 ou amélioration de la performance énergétique sur la base d'un bouquet de travaux pour les logements anciens ;
- Critères de revenus respectant les plafonds de ressources du PTZ+.

Ce dossier peut ainsi prétendre à une prime :

➔ Madame M. et Monsieur M. (dossier n°55\_2019) :

- Acquisition d'un terrain de 780 m<sup>2</sup>
- Construction d'une maison individuelle de type T4
- Le logement neuf terminé respecte la RT2012
- Réception de la DAACT
- 1 enfant
- Prime de 4500 €.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la prime pour ce dossier ;
- De dire que la dépense d'un montant total de 4500 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires  
Foncières, Développement Local**

**Objet :**

**12-Programme Local de l'Habitat (PLH) -  
Opération Programmée d'Amélioration de  
l'Habitat (OPAH) - subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté de Communes de Vire substituée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la commune de Vire Normandie, a signé une convention avec l'ANAH le 31 mai 2014 permettant la mise en place du suivi-animation de l'OPAH qui se déroulera sur la période 2014-2017.

Le dispositif prévoit une subvention complémentaire à celle de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) au profit des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs selon le barème indiqué ci-dessous :

**POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :**

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
<b>1 - Lutte contre l'habitat indigne</b>			
Revenus « modestes »	10 %	2500 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>2 - Logement très dégradé</b>			
Revenus « modestes »	5 %	2150 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>3 - Sécurité salubrité</b>			
Revenus « modestes »	5 %	400 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>4 - Autonomie de la personne</b>			
Revenus « modestes »	10 %	1100 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>5 - Lutte contre la précarité énergétique</b>			
Revenus « modestes » et « très modestes »	Prime de 1000 €		+ 1000 €
<b>6 - Prime assainissement autonome*</b>			
Revenus « modestes » et « très modestes »	10 % des travaux ANC	1000 €	-

\* dans le cadre d'une réhabilitation du logement. Les cibles prioritaires de cette action sont les logements ne disposant pas d'un système d'assainissement et les installations existantes dont la réhabilitation est considérée comme urgente par le SPANC.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



**POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :**

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
<b>1 - Lutte contre l'habitat indigne</b>			
Niveau « social » et « très social »	10 %	3400 €	-
<b>2 - Logement très dégradé</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	2350 €	-
<b>3 - Sécurité salubrité</b>			
Niveau « social » et « très social »	5%	1300 €	-
<b>4 - Logement dégradé</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>5 - Autonomie de la personne</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>6 – RSD non décence</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>7 – Travaux d'amélioration de la performance énergétique</b>			
Niveau « social » et « très social »	10 %	2600 €	+ 1 000 €
<b>8 - Primes sorties de vacance*</b>			
Niveau « intermédiaire »		1000 €	+ 1 500 €
Niveau « social » et « très social »		2000 €	+ 3 000 €

\* Primes accordées pour la remise sur le marché des logements vacants depuis 2 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-2. Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

**POUR LES COPROPRIETES :**

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
<b>Installation d'un ascenseur</b>		Prime de 5000 €	+ 5 000 €
<b>Travaux sur les parties communes</b>	5 %	5 000 €	5 %

Dans ce cadre, les dossiers dont le numéro figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs de l'OPAH et peuvent prétendre à des subventions d'un montant global de 10 700 € (Vire Normandie) et de 8000 € (comme déléguée de Vire) pour un montant total de travaux de 248 633 € TTC, concernant 3 logements.

Vu la convention d'OPAH adoptée par délibération n°1 du Conseil Communautaire le 06 mars 2014.

Vu la prolongation de l'OPAH d'une durée de 2 ans, faisant l'objet d'un avenant à la Convention initiale, adoptée par délibération n°41 du Conseil Municipal le 29 mai 2017,

Vu la seconde prorogation à titre exceptionnelle de l'OPAH d'une durée de 6 mois, adoptée par délibération n°8 du Conseil Municipal le 1er avril 2019,

Vu l'arrêté N° 86-15 portant création d'une commune nouvelle Vire Normandie, et notamment son article 7.

Suivant l'avis du Bureau municipal, le Conseil Municipal de Vire Normandie est invité :

- à autoriser le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH.
- à dire que la dépense d'un montant total 10 700 € sera imputé au compte 2042 de Vire Normandie.
- à dire que la dépense d'un montant total 8000 € sera imputé à l'état spécial de la commune déléguée de Vire.

#### Annexe – Travaux réalisés ouvrant droit à une subvention au titre de l'OPAH

N° de dossier	Nombre de logements concernés	Statut (*)	Type de travaux	Coût des travaux (TTC)	Subventions Vire Normandie	Aides « centre-ville »	Date de demande de paiement
014012816	1	PO	Lutte contre la précarité énergétique	11 916 €	1000 €	-	18/08/2020
014011260	1	PO	Lutte contre la précarité énergétique	28 324 €	1000 €	-	21/06/2020
014010203	1	PB	Travaux d'amélioration de la performance énergétique, pour logement très dégradé et prime de « sortie de vacance »	208 393 €	8700 €	8000 €	04/06/2020
	<b>3</b>			<b>248 633 €</b>	<b>10 700 €</b>	<b>8000 €</b>	

(\*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur

*Adopté à l'unanimité.*

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,  
Affaires Foncières, Développement Local**

**Objet :**

**13-OPAH/OPAH RU : Aides à l'accession à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage – Subventions aux particuliers**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans la poursuite de la dynamique engagée en matière d'habitat et dans le cadre du Programme « Action Cœur de ville » dont la commune de Vire Normandie est lauréate, deux dispositifs conjoints d'une durée de 5 ans ont été mis en place à compter du 22 juillet 2020 :

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur un périmètre défini (centre-ville élargi),
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dite de « droit commun » sur le reste du territoire.

Ces deux nouvelles OPAH reprennent notamment après l'ajustement de certains critères le précédent dispositif d'aide à l'accession à la propriété pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien (plus de 15 ans) ; une des actions de l'ancien Programme Local de L'habitat.

De même, ces deux OPAH permettent également la mise en place d'une nouvelle action : l'aide à la transformation d'usage. L'objectif est d'accompagner les propriétaires occupants désireux de créer leur résidence principale dans des immeubles/bâties dont la vocation est actuellement autre.

Cette politique de l'habitat s'articule autour d'un objectif majeur : Favoriser le retour des habitants sur la commune de Vire Normandie. Pour chaque OPAH, un objectif quantitatif de 20 logements pour l'aide à l'accession d'un logement ancien et de 5 logements pour l'aide à la transformation d'usage a été fixé.

L'aide à l'accession pour l'achat et la réhabilitation d'un logement ancien s'élève ainsi à 4000 € pour les ménages sans enfant et à 5000 € pour les ménages avec enfant(s), sous conditions. Concernant l'aide à la transformation d'usage, celle-ci s'élève à 1500 €, sous conditions.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Dans ce cadre, le dossier dont le numéro figure ci-dessous respecte les critères d'éligibilité établis dans les Conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU en date du 22 juillet 2020, complétés par cette délibération à savoir :

- Localisation du bien en zone U ou Ah du PLU de Vire Normandie.
- Occupation du logement à titre de résidence principale ;
- Réglementation thermique : pour les logements anciens, améliorer la performance énergétique d'au moins 25 % (bouquet de travaux)
- Critères de revenus respectant les plafonds de ressources du PTZ.
- Montant minimum de travaux établi à 15 000 € HT
- Les travaux devront être réalisés dans un délai de 3 ans à compter de la date d'accord de la subvention

Ce dossier peut ainsi prétendre à une prime :

- ➔ Madame M. et Monsieur W. (dossier n° A1 OPC 2020) :
  - Acquisition d'un logement ancien de 93 m<sup>2</sup>
  - Réception de l'attestation d'acquisition du logement
  - Réalisation de travaux : Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres donnant sur l'extérieur, remplacement d'un système d'une production d'eau chaude sanitaire.
  - Réception de la DAACT
  - 3 enfants
  - Prime de 5000 €.

Vu la délibération n°11 du Conseil Municipal le 16 décembre 2019 approuvant la mise en place en 2020 de deux dispositifs : OPAH Classique et OPAH RU pour une durée de 5 ans

Vu la signature des dites Conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU le 22 juillet 2020

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser le versement de la prime pour ce dossier ;
- De dire que la dépense d'un montant total de 5000 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat, Affaires  
Foncières, Développement Local**

**Objet :**

**14-Extension du Parc d'Activités La  
Papillonnière : engagement de la procédure de  
suppression de deux chemins ruraux**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le programme de réalisation de la 2<sup>nd</sup>e tranche d'extension du Parc d'Activités La Papillonnière, conduit par la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau, intègre dans son emprise deux anciens chemins ruraux :

- le CR dit d'exploitation des Landes,
- le CR n° 14 dit du Bosc.

Ces deux anciens chemins, absorbés partiellement déjà aux terres agricoles voisines avant l'opération d'aménagement, sont désormais intégrés aux emprises des futurs terrains à bâtir ou à celles des voiries et espaces verts de l'extension du parc d'activités.

Néanmoins, en droit, ils demeurent inscrits en qualité de chemins ruraux aux documents cadastraux. Aussi, afin d'être en mesure, à l'avenir, de procéder à leur aliénation dans le cadre de la cession des lots à bâtir et, compte tenu de leur désaffectation, il convient préalablement de mettre en œuvre une procédure de suppression de chemins ruraux régie par le code rural et de la pêche maritime, le code des relations entre le public et l'administration et le code de l'environnement.

S'agissant d'une procédure intégrée à la création de la 2<sup>nd</sup>e tranche d'extension du Parc d'Activités La Papillonnière, de compétence communautaire, il appartient à l'EPCI de conduire l'enquête publique à venir.

Cependant, préalablement à la mise en œuvre de cette enquête pour suppression de chemins ruraux, l'Intercom de la Vire au Noireau sollicite l'avis de la commune demeurée juridiquement propriétaire de ces 2 chemins.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau municipal en date du 14 septembre dernier, il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Emettre un avis favorable à la mise en œuvre, par l'Intercom de la Vire au Noireau, de la procédure de suppression des chemins ruraux dit d'exploitation des Landes et n° 14 dit du Bosc.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-14-DE

Accusé certifié exécutoire

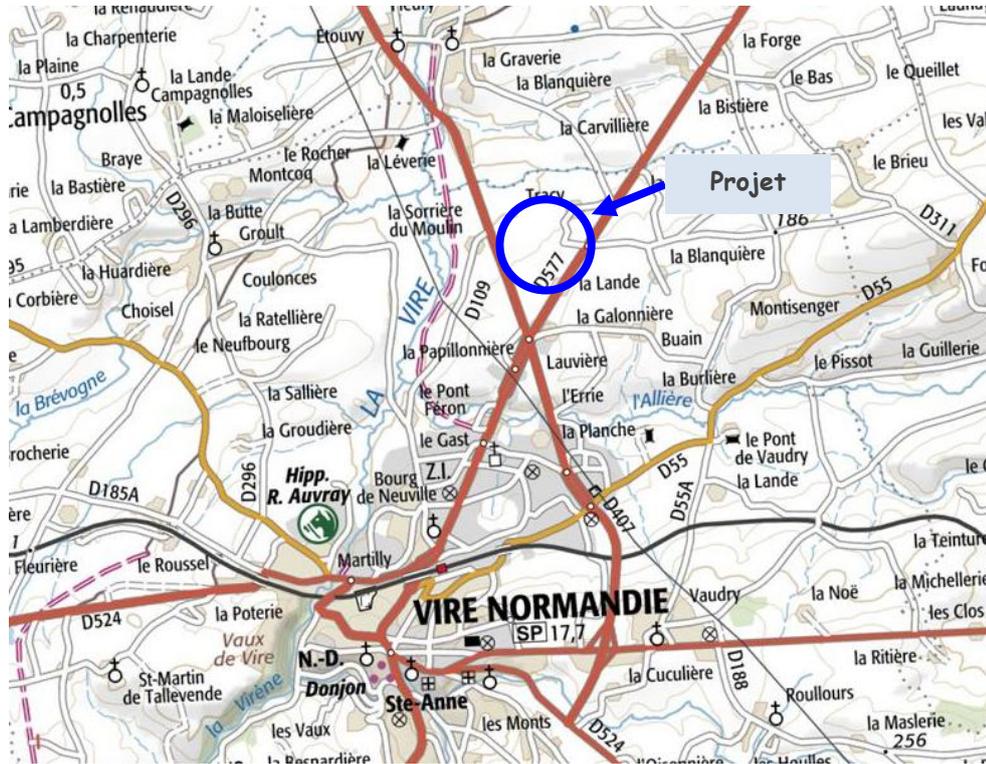
Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PLAN DE LOCALISATION



PLAN MASSE

- CR dit d'exploitation des Landes
- CR 14 dit du Bosc



ANNEXE A LA DELIBERATION

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 014-200060176-20201001-14-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 01/10/2020  
 Affichage : 01/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 42

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 5

Nombre de membre absent: 0

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201001-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2020

Affichage : 01/10/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Patrimoine, Amélioration de l'Habitat,  
Affaires Foncières, Développement Local**

**Objet :**

**15-Demande d'extension d'un atelier laitier de 137 à 170 vaches laitières et d'un élevage de 392 à 482 bovins à l'engraissement associée à une augmentation du plan d'épandage**

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

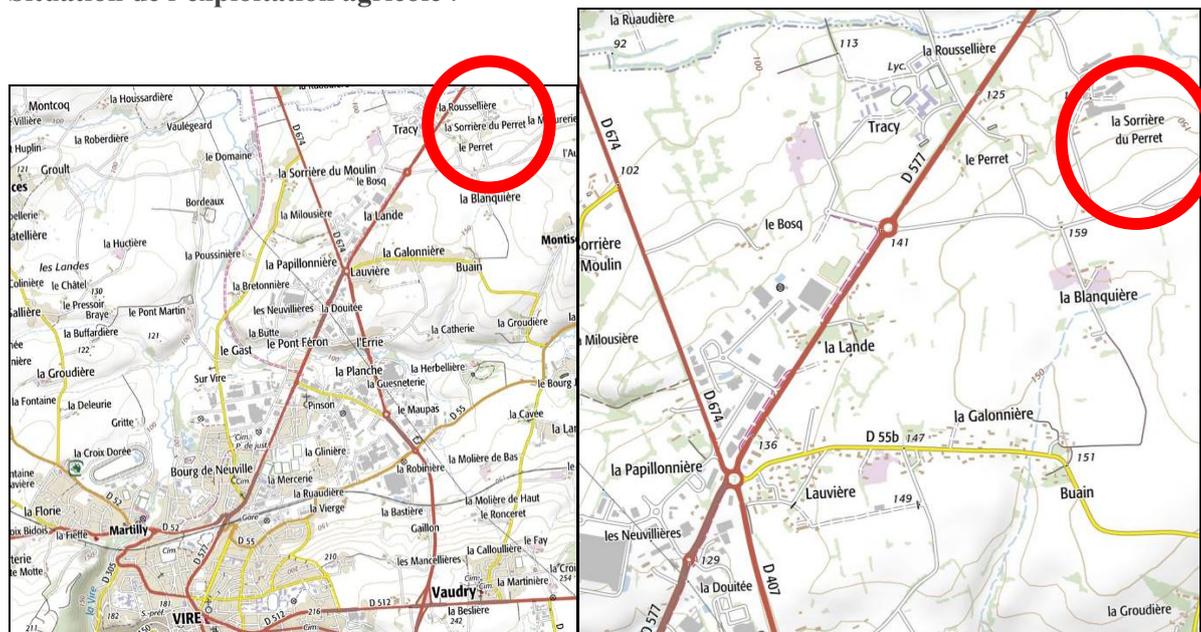
Mes Chers Collègues,

**PREAMBULE**

Le GAEC LA SORRIERE DU PERRET, représenté par Mme SALLOT Marlène, MM. SALLOT Olivier et Patrice et M. CHANCEY Arnaud, gérants, ont sollicité l'Etat pour une demande d'extension de leur activité agricole dont le siège social est situé « La Sorrière du Perret » à VIRE NORMANDIE - 14500.

Cette extension augmentera la capacité actuelle de 137 vaches laitières et de 392 bovins à 170 vaches laitières et 482 bovins et impliquera une augmentation du plan d'épandage de 148.5 à 277.9 hectares.

**Situation de l'exploitation agricole :**



Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Cette extension d'activité est réglementée au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) par le code de l'environnement et notamment avec les articles R. 512-46-1 et suivants.

L'augmentation du plan d'épandage ne devra pas nuire à l'Espace Boisé Classé et aux habitations situés dans les abords mis en avant par les cercles rouges dans l'annexe n°1 ci-joint.

En complément de cette délibération, une consultation du public aura lieu du 21 septembre 2020 au lundi 19 octobre 2020. Un registre sera tenu à la mairie de Vire Normandie et une publicité par voie d'affichage sera réalisée.

Ainsi, au vue de la demande transmise par l'Etat le 17/08/2020, il est demandé au conseil municipal de se prononcer pour ou contre sur cette extension d'activité.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Environnement et les articles R. 512-46-1 et suivants,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- **D'APPROUVER** l'extension du GAEC de la Sorriere du Perret
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote** :

Pour : 45

Contre :

Abstentions : 2

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :****16-Attribution de titres restaurants**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 9 de la loi 83—634 du 13 juillet 1983, autorisant l'attribution de titres restaurants dans le cadre de prestation d'action sociale, individuelle ou collective, distincts de la rémunération et des compléments de salaire, attribués indépendamment du grade, de l'emploi et de la manière de servir ;

Considérant que le titre restaurant est un titre de paiement servant à régler une partie du repas et qu'il représente une participation de l'employeur au déjeuner de ses agents pendant leurs jours de travail,

L'action sociale est une politique à vocation sociale mise en œuvre par l'employeur dans le but d'améliorer les conditions de vie des agents qu'il emploie et de leurs familles.

Chaque employeur public territorial doit depuis 2007 désormais définir une politique d'action sociale au profit des agents qu'il emploie.

Le titre restaurant est un titre spécial de paiement, c'est un moyen de paiement scriptural « affecté », c'est-à-dire qu'il ne peut être utilisé que pour payer des produits alimentaires dans les restaurants, la grande et la petite distribution.

Il est proposé d'attribuer les titres restaurants aux agents de Vire Normandie qui en font la demande pour tous les agents sur emplois permanents et non permanents (titulaires, stagiaires avant titularisation, contractuels pour plus de 6 mois, agents en contrat à durée indéterminée, vacataires de plus de 6 mois d'ancienneté, stagiaires de l'enseignement gratifiés qui effectuent plus de 6 mois de stage, les contrats aidés embauchés pour plus de 6 mois et les apprentis embauchés pour plus de 6 mois...).

La participation de la collectivité est de 50% des tickets restaurants à hauteur de 2.5€ de participation de la structure et de 2.5€ par agent.

L'agent ne peut recevoir qu'un titre restaurant par jour effectivement travaillé. Le titre est délivrable si la personne effectue au moins 5 heures de travail consécutives par jour et par repas compris dans son horaire journalier. Le prélèvement de la part salariée se fera sur le bulletin de salaire. Les titres restaurants ne sont pas cumulables avec le versement d'allocations forfaitaires pour frais professionnels ou la prise en charge de repas.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Les tickets seront attribués avec un décalage d'un mois suivant aux fins d'intégrer les jours non travaillés.

Il est proposé d'ouvrir un marché à procédure adaptée (MAPA) dans le cadre de la fourniture de titres restaurants.

Au vu du montant annuel estimé, il convient de lancer une procédure en MAPA selon les articles du code de la commande publique.

Les critères envisagés pourraient être le prix (40%) et les valeurs techniques (60%) : traitement, prise en charge des commandes et fabrication des TR (80%) et processus et délai de livraison proposé (20%).

L'avis du Comité Technique sera sollicité avant la mise en place effective de ce dispositif.

Ainsi, il vous est proposé suivant l'accord du bureau municipal et de la commission générale, de délibérer à l'unanimité :

- Pour l'attribution des titres restaurants aux agents de Vire Normandie dans les conditions évoquées, ci-dessus.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :**

**17-Création de poste pour le service patrimoine et développement local**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le service patrimoine et développement local a vu un de ses agents évoluer vers des missions liées à la gestion des systèmes d'information géographiques à hauteur de 40% au sein de la direction des systèmes d'information.

De plus, le service du patrimoine et du développement local développe ses missions en répondant aux besoins des communes déléguées en proposant des missions d'ingénierie notamment pour l'accompagnement au projet de lotissements.

La délibération du conseil municipal de juillet 2019 avait permis de créer pour une durée d'une année un emploi de chargé d'opération urbanisme-aménagement qui :

- Participe à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie foncière (Mise en œuvre et accompagnement des élus dans l'élaboration des dossiers d'urbanisme, projets d'aménagement stratégiques et structurants, et détermination des procédures, Animation, pilotage et suivi d'un observatoire du foncier, Développer et animer des réseaux avec les acteurs de l'immobilier (privé et bailleurs sociaux...),
- Conduit des opérations d'aménagement sur les plans technique, juridique, administratif et financier,
- Garantit le respect des règles et de la validité des actes et procédures administratives dans son domaine en apportant son expertise juridique auprès des élus,
- Rédige, analyse et assure le suivi de marchés publics,
- Accompagne la rédaction de contrats complexes fixant les engagements réciproques entre la collectivité et un tiers et engageant la responsabilité de la collectivité, suivi des éventuels contentieux,
- Conseille les élus sur les projets d'urbanisme opérationnel,
- Assure une relation suivie avec le service intercommunal chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme (PLH, SCOT...).

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi d'attaché territorial à temps complet à compter du 1er octobre 2020.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade correspondant.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :**

**18-Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe RH**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Un gestionnaire de la paie et des carrières a été embauché au sein de la direction des ressources humaines le 1<sup>er</sup> février dernier, afin de pourvoir le poste laissé vacant par un titulaire ayant quitté la collectivité.

Cet agent issu de la fonction publique hospitalière a été recruté par voie de détachement sur un grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe correspondant, ainsi que le prévoit le statut, au grade et à l'échelon détenus chez son employeur d'origine.

Les personnels détachés, tout en poursuivant leur carrière chez leur employeur d'accueil (en l'occurrence la commune de Vire Normandie), continuent de bénéficier de leurs droits à l'avancement auprès de leur établissement d'origine.

Or, celui-ci vient d'octroyer à l'agent concerné, un avancement de grade avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020, donc antérieur à celui de son arrivée dans les services municipaux virois.

Si cette décision avait été connue alors, l'agent aurait été classé dès son recrutement sur le grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, et se trouve donc ainsi pénalisé.

L'article 66 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, prévoit : *« Lorsque le fonctionnaire bénéficie ou peut prétendre au bénéfice d'un avancement de grade dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite de la réussite à un concours ou à un examen professionnel ou de l'inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix, il est tenu compte dans le cadre d'emplois de détachement, sous réserve de la vacance d'emploi correspondant dans la collectivité territoriale de détachement, du grade et de l'échelon qu'il a atteints ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, dès lors qu'ils lui sont plus favorables. »*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Il est donc proposé au conseil municipal de procéder :

- à la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

Il sera proposé aux conseil municipal de délibérer ultérieurement sur la suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet lorsque l'avis du Comité Technique aura été recueilli.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ce à effet du 1er octobre 2020.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade correspondant.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :**

**19-Création d'un emploi pour accroissement  
saisonnier d'activité**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

La direction de la citoyenneté a vu le processus de gestion des cimetières se dématérialiser. Il est donc nécessaire d'intégrer dans le logiciel GESCIME les données permettant de gérer au mieux les concessions, il vous est proposé de permettre la création d'un emploi d'adjoint administratif pour une durée de six mois pour le motif d'accroissement saisonnier d'activité.

Les missions réalisées seraient les suivantes :

- Le pilotage et l'animation du projet « inventaire cimetière St Benoit » en qualité de chef de projet,
- Le traitement des concessions antérieures à 2010 dans le logiciel GESCIME,
- Le classement des archives cimetières.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De créer un emploi d'adjoint administratif pour accroissement saisonnier d'activité à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020. La personne recrutée bénéficiera de contrats d'une durée maximale de 6 mois sur une période de 12 mois consécutifs.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au budget chapitre 012.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :****20-Délibération sur la formation des élus**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la loi n°92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu l'article L.2123-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 105 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) reconnaît aux membres des conseils municipaux le droit à une formation adaptée à leurs fonctions (article L.2123-12 et 13 du CGCT). La loi prévoit ainsi la prise en charge des frais de formation par la commune et l'octroi de congé de formation.

Les dépenses de formation constituent, pour le budget de la collectivité, une dépense obligatoire si l'organisme est agréé par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux. Le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du montant total des crédits ouverts au titre des indemnités de fonction susceptibles d'être alloués aux élus. En parallèle, le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.

De plus, le législateur a prévu une limite temporelle pour la prise en charge des frais de formation. En effet, les élus salariés, fonctionnaires ou contractuels ont droit à un congé de 18 jours pour toute la durée de leur mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'ils détiennent. Cette limite de 18 jours ne porte que sur la compensation éventuelle des pertes de revenus subies par l'élu. Un élu peut donc aller au-delà de ces 18 jours en prenant par exemple des congés.

Les frais de formation comprennent :

- Les frais de déplacement (délibération n°17 du 10 février 2020).
- Les frais d'enseignement
- La compensation de la perte éventuelle de salaire, de traitement ou de revenu.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Monsieur le Maire indique que le conseil doit obligatoirement se prononcer sur cet exercice du droit à la formation de ses membres dans les trois mois suivant son renouvellement. Il doit déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Chaque élu qui souhaite participer à une formation doit préalablement en avertir Monsieur le Maire. La demande sera instruite par la DRH et pourra donc être adressée par voie dématérialisée à l'adresse courriel suivante : [formation@virenormandie.fr](mailto:formation@virenormandie.fr). Afin de faciliter l'instruction de la demande, celle-ci devra être précise et accompagnée des pièces justificatives nécessaires (objet, coût, lieu, durée, nom de l'organisme de formation et bulletin d'inscription). L'organisme dispensateur de formation doit être obligatoirement agréé par le ministère de l'Intérieur au titre de la formation des élus.

Les orientations de la formation des élus sont les suivantes :

- Le fonctionnement des collectivités territoriales et le processus décisionnel
- Le rôle, les droits et les devoirs des élus locaux, notamment la place de l'élu par rapport au chef de service et le cadre juridique de la responsabilité de l'élu
- Les formations thématiques selon la délégation de l'élu
- La communication et la prise de parole en public
- Les formations en lien avec les outils numériques et bureautiques
- L'optimisation des projets et de leurs financements

Les critères de la répartition des crédits consacrés à la formation de chacun des élus sont les suivants : le budget de 10 000 € sera réparti sur la base de 1/47ème du montant, soit un crédit individuel de formation par élu de 212,77 €, sachant qu'au sein d'un même groupe politique, tout élu pourra faire bénéficier un ou plusieurs de ses colistiers, de son attribution individuelle.

Compte-tenu des contraintes financières, si toutes les demandes de formation ne peuvent être satisfaites au cours d'un exercice, priorité est donnée dans l'ordre suivant :

- Elu qui a exprimé son besoin en formation avant la date le 31 décembre de l'année précédente. Pour l'année 2020, les demandes devront parvenir dès que possible pour une meilleure gestion.
- Elu qui s'est vu refuser l'accès à une formation pour insuffisance de crédits lors du précédent exercice.
- Nouvel élu ou élu n'ayant pas déjà eu des formations au cours du mandat ou qui connaîtrait un déficit de stages par rapport aux autres demandeurs.
- 

Dans un souci de bonne intelligence, en cas de contestation ou de concurrence dans les demandes de formation, la concertation entre le maire et les élus concernés sera systématiquement privilégiée.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que énoncées ci-dessus.
- **DE FINANCER** les formations dans la limite de 18 jours par élu pour la durée du mandat.
- **DE COMPENSER** la perte de revenu de l'élu dans la limite de 18 jours pour la durée du mandat à raison d'une fois et demi la valeur horaire du SMIC.
- **DE FIXER** le montant annuel des dépenses de formation à 6,9 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la commune, soit la somme de 10 000 €.



- **D'IMPUTER** au budget de la commune (chapitre 65) les crédits ouverts à cet effet.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant de mettre en place les modalités pratiques de la formation des élus dans le respect des orientations.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :****21-Création d'un emploi d'adjoint administratif pour le conservatoire de musique et de danse**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Un poste d'assistant administratif, au conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal, sera prochainement vacant en raison du départ en retraite de son titulaire. Les missions exercées sont les suivantes :

- Assurer l'accueil physique et téléphonique de l'établissement ainsi que l'information et l'orientation du public ;
- Assurer la gestion administrative des inscriptions au conservatoire : préparer les dossiers d'inscriptions des élèves, assurer la réception et le contrôle des dossiers, réaliser les inscriptions sur le logiciel iMuse, assurer la gestion des dossiers et le contact avec les élèves inscrits ;
- Assurer la gestion administrative des auditions et des évaluations : participer à la préparation du programme et des invitations en lien avec le service communication, assurer la logistique (préparation des salles et du matériel), transmettre les dossiers aux professeurs ou aux membres du jury, remettre les diplômes aux candidats, participer à l'envoi des bilans ;
- Rédiger des documents administratifs (compte-rendu, formulaires administratifs, attestations diverses, supports de communication) ;
- Assurer le suivi et la mise à jour de tableaux de bord ;
- Préparer les bilans de rentrée et des rapports d'activités ;
- Assurer l'interface entre les professeurs, la direction et les usagers (préparation de la rentrée scolaire, des réunions parents/professeurs...) ;
- Assurer le suivi des documents comptables (suivi des devis, réaliser des bons de commande...) ;
- Veiller au bon fonctionnement du matériel informatique, de reproduction et assurer la gestion des consommables ;
- Assurer le tri et l'archivage des documents.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Afin de permettre le recrutement d'un successeur, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet.

Après avoir recueilli l'avis du comité technique, il sera proposé au conseil municipal de délibérer sur la suppression de l'emploi détenu par l'actuel titulaire du poste.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi d'adjoint administratif permanent à temps complet.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade correspondant.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au budget chapitre 012.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

PersonnelObjet :

**22-Délibération concernant la création d'un  
emploi d'adjoint administratif pour la direction  
de l'éducation**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En janvier 2016, il a été décidé de mettre fin à la vente des tickets de cantine dans les écoles et, en contrepartie, de mettre en place un portail famille permettant un nouveau mode d'inscription aux accueils périscolaires.

Par délibération du 25 avril 2016, le conseil municipal a décidé de créer un poste de médiateur social, sur emploi non permanent, « *afin d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives, relatives au nouveau système de réservation et de facturation des services d'accueils périscolaires* ». Cet agent a ensuite été nommé mandataire de la sous régie de recettes pour les activités périscolaires des écoles de la commune déléguée de Vire.

Par délibération en date du 29 mai 2017, le Conseil Municipal a créé un nouveau poste pour une durée d'un an sur, cette fois-ci, un emploi d'adjoint administratif, pour permettre le recrutement d'un Médiateur Scolaire, « *afin notamment d'étendre aux communes déléguées le dispositif des inscriptions scolaires de manière dématérialisée* ». Ce poste correspond également au regroupement des 25 sous régies qui existaient dans les écoles, ainsi que des régies du restaurant scolaire et des études et garderies des écoles. Par ailleurs, ce poste a été mutualisé avec le service Jeunesse pour créer ainsi un guichet unique au sein de la direction de l'Education.

L'espace Henry Lesage a été réaménagé dans l'optique de la création d'un guichet unique pour les familles de Vire Normandie. En décembre 2018, le service Enseignement et le service Jeunesse y ont emménagé leurs nouveaux bureaux. Ce guichet perd tout son sens sans le poste de médiateur scolaire.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Le surcroît de travail qui avait conduit à ce recrutement est toujours d'actualité. Malgré une légère augmentation de l'utilisation du portail famille, les appels téléphoniques et les régularisations liées aux absences « maladie » restent nombreux et la facturation n'est pas automatique. Plusieurs phases sont nécessaires pour éditer les différents types de factures, selon que les familles règlent à réception de la facture par le moyen à leur convenance (chèque, espèces, carte bancaire) ou par prélèvement, ou encore si elles sont prises en charge par un tiers. Il y a également les factures du portage des repas à adresser au CCAS, celles des centres de loisirs facturées à la MJC, ainsi que les repas du restaurant administratif à transmettre aux agents de la collectivité. Il y a plus de quatre cents factures à mettre sous pli chaque mois. Sans compter les relances et le suivi des impayés.

Chaque jour le médiateur scolaire reçoit une quinzaine d'utilisateurs ainsi qu'une quinzaine d'appels téléphoniques. Il répond également quotidiennement à une dizaine de courriels reçus sur la messagerie du service enseignement, à une autre dizaine de messages déposés sur le portail famille, ainsi qu'à quelques SMS envoyés sur la messagerie du numéro vert.

Le besoin d'un Médiateur Scolaire correspond en réalité à un emploi permanent.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la pérennisation de ce besoin en créant un emploi d'adjoint administratif à temps complet,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade correspondant.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Personnel****Objet :****23-Délibération sur la prime covid-19**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, notamment son article 11 ;

Vu le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Les agents fonctionnaires et agents contractuels de droit public de la fonction publique territoriale, agents contractuels de droit privé relevant d'un employeur public mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire prévu par l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, peuvent être concernés par le versement d'une prime exceptionnelle afin de tenir compte d'un surcroît de travail significatif durant cette période.

En effet, le Président de la République a souhaité, pour l'ensemble des personnels soignants mais aussi pour l'ensemble des autres agents les plus mobilisés et les plus exposés pendant la crise sanitaire, le versement d'une prime exceptionnelle pour pouvoir accompagner financièrement cette reconnaissance.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2020 rappelle dans l'exposé des motifs de l'article 5 prévoyant cette prime que, dans les circonstances exceptionnelles de l'urgence sanitaire, « l'Etat et les autres administrations publiques, en particulier les collectivités territoriales et les établissements publics hospitaliers, peuvent décider le versement spécifique d'une prime exceptionnelle à ceux de leurs agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de covid-19 afin de tenir compte d'un surcroît de travail significatif durant cette période ».

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





L'article 5 précité exonère cette prime exceptionnelle d'impôt sur le revenu, de cotisations et contributions sociales, notamment dans le but de témoigner pleinement, aux personnes particulièrement mobilisées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, de la reconnaissance de la Nation.

Chaque collectivité locale peut se saisir de cette possibilité réglementaire pour le versement de cette prime exceptionnelle et alors, il lui appartient d'en définir le périmètre, les agents bénéficiaires et les modalités d'attribution. Pour les agents relevant de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle sont définies par l'organe délibérant.

Pour Vire Normandie, l'autorité territoriale a souhaité que cette réflexion soit menée dans le cadre du dialogue social dès le mois d'avril. Les bénéficiaires de la prime et le montant alloué sont déterminés par l'autorité territoriale par arrêté individuel.

Concernant les critères d'attribution, les agents concernés sont celles et ceux qui :

- ont été mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des services définis comme prioritaires par la cellule communale de crise,
  - et ont exercé ces missions prioritaires en présentiel, induisant par là même un risque d'exposition au virus.
- Ces critères sont cumulatifs.

Le montant maximum de cette prime est déterminé par l'employeur. Pour les agents concernés, le versement de cette prime s'appuie sur un décompte du temps de travail par demie journée et par journées entières de travail réalisées. La période de référence est la période de confinement du 17 mars à 12h00 au 10 mai 2020 qui s'insère dans un ensemble de politiques et de mesures destinées à soutenir les populations et à lutter contre la propagation du virus Covid-19.

Les crédits correspondants ont été inscrits dans le cadre du vote du budget primitif 2020 dans la limite d'un plafond fixé à 70.000 € pour l'ensemble des agents concernés.

La prime exceptionnelle est cumulable avec tout autre élément de rémunération lié à la manière de servir, à l'engagement professionnel, aux résultats ou à la performance ou versé en compensation des heures supplémentaires, des astreintes et interventions dans le cadre de ces astreintes.

La prime exceptionnelle n'est pas reconductible et fait l'objet d'un versement unique.

Ainsi, il vous est proposé suivant l'accord du bureau municipal et de la commission générale, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Pour l'octroi d'une indemnité versée par arrêté individuel s'appuyant sur les critères évoqués ci-dessus.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

PersonnelObjet :

**24-Création d'un emploi d'attaché territorial  
pour la commune déléguée de Truttemer le  
Grand**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire délégué de Truttemer le Grand a invité les membres du conseil communal à se prononcer sur une proposition d'augmentation du temps de travail du poste d'attaché qui exerce les fonctions de secrétaire de mairie. Ce poste est actuellement de 28 heures de travail hebdomadaire.

Cette proposition vise à soutenir l'élue en charge de la gestion de l'école Jacques Prévert et à apporter un soutien éventuel, par une mise à disposition, au service des « CNI – PASSEPORT » de VIRE NORMANDIE, à raison d'une demie journée par semaine ou plus en fonction des besoins de ce service (l'agent est déjà présent dans ce service à raison d'une demie journée par mois). La quotité de temps de travail serait alors celle d'un temps complet. Le coût de cette augmentation d'heures serait compensé par la suppression du poste d'adjoint technique accepté par le conseil communal dans cette même séance. La suppression du poste n'interviendrait qu'après la mise en retraite de l'agent technique.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder :

- à la création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Il sera proposé aux conseil municipal de délibérer ultérieurement sur la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 20 heures et la suppression d'un attaché territorial à 28 heures lorsque l'avis du Comité Technique aura été recueilli.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de créer un emploi d'attaché territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2021.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade correspondant.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Action sociale, Solidarité**

**Objet :**

**25-Convention cadre entre la commune de Vire  
Normandie et le CCAS de Vire Normandie**

Catherine MADELAINE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En matière d'action sociale, si les Départements sont « chefs de file », les communes détiennent elles aussi une part importante de la compétence, notamment sur le champ de la prévention.

Après une année 2019 où il s'est agi d'impulser une nouvelle démarche managériale et partenariale afin de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux sur un projet global de développement territorial, l'année 2020 doit permettre de poursuivre les efforts de structuration de l'action du CCAS.

Sur le plan budgétaire, la majoration de la subvention de la commune au bénéfice du CCAS a été incontournable pour permettre au CCAS de voter un budget sincère en juillet. La nécessité de cet effort s'explique par des raisons historiques et par la création du budget annexe pour les résidences autonomes en janvier 2019. Cet effort important ne permet cependant pas, à ce stade, ni de renforcer les moyens du CCAS, ni de développer l'action sociale avec et auprès des habitants.

La crise sanitaire a cependant montré l'agilité du CCAS, sa capacité à participer à la gestion de crise, à s'adapter en des temps assez courts.

Pour 2021 et les années à venir, l'enjeu est de définir à l'échelle du territoire une politique publique de solidarités à laquelle le CCAS devra contribuer fortement.

A ce titre, dès 2019 et en 2020, l'approche territoriale de la politique solidarités a été développée sur plusieurs sujets (inclusion numérique, ville amie des aînés, coordination de la convention territoriale globale, poursuite des actions menées dans le cadre du CLSPD), mais, selon une approche « usager », des progrès restent à accomplir pour donner plus de lisibilité et cibler précisément ce que le CCAS et la commune cherchent à transformer dans la vie des habitants en facilitant leur quotidien.

En ce sens, il sera utile que début 2021, le conseil d'administration et le Conseil municipal adoptent un rapport d'orientation pour une politique publique de solidarités, qui pourra être déclinée dans une convention pluriannuelle entre la collectivité et son établissement public, pour les années 2021 et suivantes.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





A ce stade, en passant à 440.000 € de subvention, l'effort de la collectivité est important. Ce niveau de subvention permet de voter un budget primitif sincère (même s'il est difficile d'estimer tous les impacts de la crise sanitaire, par exemple sur le programme logement).

Les propositions sont les suivantes :

- Poursuivre la réflexion sur la performance de la gestion, et réfléchir à des chantiers organisationnels renforçant l'efficacité (exemple : lancer une réflexion sur une éventuelle mutualisation de l'activité budgétaire et comptable avec Vire Normandie) ;
- En fonction des choix politiques, prévoir une convention pluriannuelle à partir de 2021 avec une évolution du niveau de subvention cohérente avec cette volonté de développement social, et avec les décisions qui seront à prendre après la réalisation de l'étude sur les résidences jeunes ;
- Inscrire le CCAS comme l'outil d'animation et de coordination de la politique de solidarités de Vire Normandie, en veillant à articuler son action avec la politique de Vire Normandie dans les domaines du projet éducatif global et de formation tout au long de la vie, de la transition écologique, de l'amélioration de l'habitat, des mobilités et du développement des droits culturels.

Adopté à l'unanimité.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration générale, représentation,  
Intercommunalité, EPIC**

**Objet :****26-Création des Commissions municipales**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le rôle des commissions se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil municipal, ce sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis (CAA Nantes, 12 mars 2004, n° 03NT01466) et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions sont convoquées par le Maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Ces commissions d'instruction sont composées exclusivement de conseillers municipaux étant précisé que « Rien ne s'oppose (...) à ce que les commissions municipales entendent, si nécessaire, des personnes extérieures au conseil municipal dans le cadre de leurs travaux préparatoires. » (JO AN du 31/07/1989- réponse n° 12683). Dans les communes de plus de 3.500 habitants, la composition de ces commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Toutefois, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Dans ce cas, le vote a lieu au scrutin ordinaire à main levée.

Chaque conseil communal des communes déléguées désignera en son sein, les membres des commissions thématiques de Vire Normandie.

**Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal de procéder au vote au scrutin public à l'appel nominatif des membres.**

Votants : 47 (42 membres présents + 5 pouvoirs)

Voix pour : 47

Vote contre : 0

Absention : 0

Il est proposé de créer huit commissions thématiques à l'échelle de Vire Normandie comportant chacune dix-huit membres. Chaque groupe y est représentée sur la base de la part dont ses membres occupent au sein du conseil municipal, à savoir :

- Majorité : 36 (76,60 %) soit 14 membres ;
- Groupe « Vire Normandie, ensemble c'est mieux » : 9 (19,15 %) soit 3 membres
- Groupe « Vire Normandie, écologie et solidaire » : 2 (4,25 %) soit 1 membre

Par conséquent, le Conseil Municipal est appelé à désigner les membres des commissions suivantes :

#### **Commission « Finances – Commande publique – Moyens »**

- |                         |                       |                             |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 1. Annie Rossi          | 7. Nicole Desmottes   | 13. Michel Lelarge          |
| 2. Lyliane Maincent     | 8. Guy Vélany         | 14. Marie-Claire Lemarchand |
| 3. Pierre-Henri Gallier | 9. Gilles Maloisel    | 15. Jane Pigault            |
| 4. Lucien Bazin         | 10. Corentin Goethals | 16. Régine Renault          |
| 5. Fernand Chenel       | 11. Joël Drouillon    | 17. Roselyne Dubourgais     |
| 6. Gérard Mary          | 12. Dimitri Renault   | 18. Cindy Baudron           |

#### **Commission « Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation »**

- |                            |                     |                       |
|----------------------------|---------------------|-----------------------|
| 1. Régis Picot             | 7. Patrick Gossmann | 13. Samuel Binet      |
| 2. Philippe Malléon        | 8. Nicole Desmottes | 14. Sandra Bedel      |
| 3. Pierre-Henri Gallier    | 9. Guy Vélany       | 15. Jane Pigault      |
| 4. Marie-Claire Lemarchand | 10. Gilles Maloisel | 16. Sabrina Labrousse |
| 5. Annie Rossi             | 11. Dimitri Renault | 17. Maryse Duvaux     |
| 6. Fernand Chenel          | 12. Gérard Mary     | 18. Cindy Baudron     |

#### **Commission « Systèmes d'information, numérique, communication »**

- |                      |                      |                         |
|----------------------|----------------------|-------------------------|
| 1. Corentin Goethals | 7. Gilles Maloisel   | 13. Catherine Madelaine |
| 2. Yoann Lefebvre    | 8. Samuel Binet      | 14. Valérie Ollivier    |
| 3. Michel Lelarge    | 9. Françoise Foubert | 15. Jane Pigault        |
| 4. Lucien Bazin      | 10. Régis Picot      | 16. Sabrina Labrousse   |
| 5. Patrick Gossmann  | 11. Lyliane Maincent | 17. Régine Renault      |
| 6. Dimitri Renault   | 12. Aurélie Massé    | 18. Denis Datin         |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

**Commission « Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Rénovation urbaine, Cœur de Ville, Artisanat, Commerce – Eau pluviale »**

- |                            |                        |                         |
|----------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1. <b>Nicole Desmottes</b> | 7. Annie Rossi         | 13. Corentin Goethals   |
| 2. <b>Lucien Bazin</b>     | 8. Gérard Mary         | 14. Martine Robbes      |
| 3. Pierre-Henri Gallier    | 9. Marie-Ange Cordier  | 15. Roselyne Dubourgais |
| 4. Nathalie Le Dréau       | 10. Guy Vélany         | 16. Serge Couasnon      |
| 5. Lyliane Maincent        | 11. Jacques Courteille | 17. Jean-Claude Touluch |
| 6. Marie-Claire-Lemarchand | 12. Joël Droullon      | 18. Denis Datin         |

**Commission « Mobilités, CIT'ERGIE, transition écologique et énergétique, SPANC »**

- |                           |                        |                          |
|---------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1. <b>Gilles Maloisel</b> | 7. Martine Robbes      | 13. Pierre-Henri Gallier |
| 2. <b>Guy Vélany</b>      | 8. Gérard Mary         | 14. Lyliane Maincent     |
| 3. Joël Droullon          | 9. Maud Vigier         | 15. Olivier Faudet       |
| 4. Marie-Odile Morel      | 10. Dimitri Renault    | 16. Pascal Martin        |
| 5. Annie Rossi            | 11. Françoise Foubert  | 17. Serge Couasnon       |
| 6. Cindy Coignard         | 12. Jacques Courteille | 18. Cindy Baudorn        |

**Commission « Projets structurants et travaux mutualisés »**

- |                                |                      |                         |
|--------------------------------|----------------------|-------------------------|
| 1. <b>Gérard Mary</b>          | 7. Patrick Gossmann  | 13. Jacques Courteille  |
| 2. <b>Pierre-Henri Gallier</b> | 8. Corentin Goethals | 14. Samuel Binet        |
| 3. Fernand Chenel              | 9. Joël Droullon     | 15. Maryse Duvaux       |
| 4. Gilles Maloisel             | 10. Michel Lelarge   | 16. Jean-Claude Touluch |
| 5. Annie Rossi                 | 11. Guy Vélany       | 17. Olivier Faudet      |
| 6. Lucien Bazin                | 12. Eric Dumont      | 18. Denis Datin         |

**Commission « Action sociale et Solidarités »**

- |                               |                        |                      |
|-------------------------------|------------------------|----------------------|
| 1. <b>Catherine Madelaine</b> | 7. Martine Robbes      | 13. Gérard Mary      |
| 2. Philippe Malléon           | 8. Françoise Foubert   | 14. Nicole Desmottes |
| 3. Nadine Letellier           | 9. Marie-Ange Cordier  | 15. Régine Renault   |
| 4. Marie-Claire Lemarchand    | 10. Aurélie Massé      | 16. Maryse Duvaux    |
| 5. Cindy Coignard             | 11. Nathalie Le Dréau  | 17. Pascal Martin    |
| 6. Fernand Chenel             | 12. Marie-Noëlle Ballé | 18. Cindy Baudron    |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



**Commission « Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture »**

- |                            |                       |                         |
|----------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1. Valérie Ollivier        | 7. Martine Robbes     | 13. Samuel Binet        |
| 2. Marie-Claire Lemarchand | 8. Meiggie Goulhot    | 14. Régis Picot         |
| 3. Nadine Letellier        | 9. Françoise Foubert  | 15. Sabrina Labrousse   |
| 4. Cindy Coignard          | 10. Sandra Bedel      | 16. Serge Couasnon      |
| 5. Annie Rossi             | 11. Nathalie Le Dréau | 17. Jean-Claude Touluch |
| 6. Marie-Noëlle Ballé      | 12. Nicole Desmottes  | 18. Denis Datin         |

**Adopté à l'unanimité**

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membres absents: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-209060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Administration Générale, représentation,  
Intercommunalité, EPIC

**Objet :**

**27-Modification de la délibération concernant  
les représentants au SDEC**

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant « *Représentation dans les EPCI, Syndicats et autres organismes extérieurs* », le conseil municipal de la commune de VIRE NORMANDIE a désigné ses délégués titulaires au SDEC, sans toutefois y désigner des délégués suppléants.

Il est donc proposé au conseil municipal de compléter la délibération du 10 juillet 2020 précitée, en désignant deux délégués suppléants au SDEC. Les délégués titulaires sont maintenus.

Ainsi,

Vu la délibération du conseil municipal de VIRE NORMANDIE du 10 juillet 2020 portant « *Représentation dans les EPCI, Syndicats et autres organismes extérieurs* »,

Vu l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est voté au scrutin secret :

1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame

2° Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. »

Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Il est proposé de se prononcer à l'unanimité sur le mode de désignation par un vote au scrutin ordinaire à main levée suivant le tableau ci-après (sauf si à la demande du quart des membres présents, soit par bulletin écrit, soit par appel nominal le scrutin public est demandé. Dès lors, il s'agira de noter les noms pour et contre des votants).

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de se prononcer à l'unanimité sur un vote au scrutin ordinaire à main levée pour voter chaque désignation les représentations ci-après :*

Syndicats et autres organismes	Rôle et fondement	Délégué titulaire	Délégué suppléant	Vote
SDEC	Statut : Le Syndicat est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité et du service public de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente. Le Syndicat exerce également, aux lieu et place de ses membres qui lui en font la demande, les compétences suivantes : contribution à la transition énergétique, gaz, éclairage public, signalisation lumineuse, infrastructures de charge pour véhicules électriques, hybrides et à hydrogène rechargeables, réseaux publics de chaleur et/ou de froid, énergies renouvelables.	Marc ANDREU SABATER  Gilles MALOISEL	Annie ROSSI  Nicole DESMOTTES	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :****28-Inventaire des équipements de proximité**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L 2511-17 et 18 du CGCT, le conseil municipal peut déléguer aux conseils des communes déléguées, la gestion de tout équipement de la commune. Cette délégation permet aux communes déléguées de gérer leur patrimoine respectif à l'échelon le plus adapté.

Cette délégation se limite à la bonne gestion des équipements (conditions d'accueils des usagers, condition d'utilisation...). Il est entendu que cette délégation n'empêche pas que les besoins de maintenance et les travaux de ces équipements puisse, en fonction de la politique d'achat communale, relever soit du budget principal de la commune de Vire Normandie, soit du budget inscrit à l'état spécial de la commune déléguée.

Ainsi,

Vu l'article L 2511-17 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il apparait opportun de déléguer la gestion des équipements de proximité aux conseils des communes déléguées,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De déléguer la gestion courante de certains équipements, **listées en annexe de la présente délibération**, aux conseils des communes déléguées, dans le cadre de l'article L 2511-17 du CGCT.
- Cette délégation n'empêche pas que les besoins de maintenance et les travaux de ces équipements puissent, en fonction de la politique d'achat communale, relever soit du budget principal de la commune de Vire Normandie, soit du budget inscrit à l'état spécial de la commune déléguée.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**29 - Modification des statuts :**  
**a) de l'eau**

Joël DROULLON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Commune Vire Normandie qui exerce la compétence en eau potable (production et distribution), a décidé par une délibération du 11 janvier 2016 et complétée par une délibération du 1er février 2016, de créer un Service Public ayant la compétence eau potable.

Ce service est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est soumis aux articles L.2221-1 à L.2221-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et est géré sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Le Service de l'Eau dispose de statuts dont la révision relève du conseil municipal de VIRE NORMANDIE.

Il convient aujourd'hui de réviser ces statuts, afin d'adapter les compétences et le fonctionnement de l'EPIC pour une meilleure gestion de ses missions. Le projet des nouveaux statuts est en annexe avec les modifications signalées au jaune. Par rapport aux anciens statuts, les révisions proposées portent sur :

- L'article 2 ayant pour objet « OBJET ET COMPETENCES » ;
- L'article 6 ayant pour objet « CONSEIL D'ADMINISTRATION » ;
- L'article 7 ayant pour objet « MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT » ;
- L'article 8 ayant pour objet « BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION » ;
- L'article 9 ayant pour objet « MISSION DU BUREAU » ;
- L'ancien article 9 ayant pour objet « DELEGATION AU DIRECTEUR » est supprimé ;
- L'article 11 ayant pour objet « PATRIMOINE DU SERVICE EAU DE VIRE NORMANDIE » ;
- L'article 14 ayant pour objet « CONTRIBUTIONS FINANCIERES » ;
- L'article 15 ayant pour objet « LE BUDGET » ;
- L'article 16 ayant pour objet « REGLEMENT DE SERVICE ET TARIFS » ;
- L'article 17 ayant pour objet « REGLEMENT INTERIEUR » ;
- L'article 18 ayant pour objet « SERVICE PUBLIC ET DEVELOPPEMENT DURABLE » ;
- L'article 19 ayant pour objet « REVISIONS DES STATUTS » ;

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-29a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





**Une des modifications substantielles à relever est la composition du Conseil d'Administration passant de 23 à 17 membres.**

Il est donc proposé au conseil municipal,

Vu les articles L 2121-29, L 2221-1 à L2221-10 du CGCT,

Vu la création de l'EPIC du Service de l'Eau de Vire Normandie, décidé par une délibération du 11 janvier 2016 du conseil municipal de VIRE NORMANDIE et complétée par une délibération du 1er février 2016,

Considérant les anciens statuts de l'EPIC du Service de l'Eau de Vire Normandie,

Considérant le projet de nouveaux statuts de l'EPIC du Service de l'Eau de Vire Normandie,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'abroger les anciens statuts qui régissaient l'EPIC du Service de l'Eau de Vire Normandie, et les remplace par les nouveaux statuts tels qu'ils sont **annexés** à la présente délibération.
- Ces dispositions sont d'applications immédiates.

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote** :

Pour :	<b>46</b>
Contre :	
Abstention :	<b>1</b>

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**29-Modification des statuts :**  
**b) de l'assainissement**

Joël DROULLON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Commune Vire Normandie qui exerce la compétence en assainissement collectif (collecte et traitement), a décidé par une délibération du 11 janvier 2016 et complétée par une délibération du 1er février 2016, de créer un Service Public ayant la compétence assainissement collectif.

Ce service est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est soumis aux articles L.2221-1 à L.2221-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et est géré sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Le Service de l'Assainissement dispose de statuts dont la révision relève du conseil municipal de VIRE NORMANDIE.

Il convient aujourd'hui de réviser ces statuts, afin d'adapter les compétences et le fonctionnement de l'EPIC pour une meilleure gestion de ses missions. Le projet des nouveaux statuts est en annexe avec les modifications signalées au jaune. Par rapport aux anciens statuts, les révisions proposées portent sur :

- L'article 2 ayant pour objet « OBJET ET COMPETENCES » ;
- L'article 6 ayant pour objet « CONSEIL D'ADMINISTRATION » ;
- L'article 7 ayant pour objet « MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT » ;
- L'article 8 ayant pour objet « BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION » ;
- L'article 9 ayant pour objet « MISSION DU BUREAU » ;
- L'ancien article 9 ayant pour objet « DELEGATION AU DIRECTEUR » est supprimé ;
- L'article 11 ayant pour objet « PATRIMOINE DU SERVICE EAU DE VIRE NORMANDIE » ;
- L'article 14 ayant pour objet « CONTRIBUTIONS FINANCIERES » ;
- L'article 15 ayant pour objet « LE BUDGET » ;
- L'article 17 ayant pour objet « REGLEMENT INTERIEUR » ;
- L'article 18 ayant pour objet « SERVICE PUBLIC ET DEVELOPPEMENT DURABLE » ;
- L'article 19 ayant pour objet « REVISIONS DES STATUTS » ;

**Une des modifications substantielles à relever est la composition du Conseil d'Administration passant de 23 à 17 membres.**

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-29b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Il est donc proposé au conseil municipal,

Vu les articles L 2121-29, L 2221-1 à L2221-10 du CGCT,

Vu la création de l'EPIC du Service de l'Assainissement de Vire Normandie, décidé par une délibération du conseil municipal de VIRE NORMANDIE du 11 janvier 2016 et complétée par une délibération du 1er février 2016, de créer un Service Public ayant la compétence assainissement collectif.

Considérant les anciens statuts de l'EPIC du Service de l'Assainissement de Vire Normandie,

Considérant le projet de nouveaux statuts de l'EPIC du Service de l'Assainissement de Vire Normandie,

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- D'abroger les anciens statuts qui régissaient l'EPIC du Service de l'Assainissement de Vire Normandie, et les remplace par les nouveaux statuts tels qu'ils sont **annexés** à la présente délibération.
- Ces dispositions sont d'applications immédiates.

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote** :

Pour :	<b>46</b>
Contre :	
Abstention :	<b>1</b>

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**30 a -Modification et désignations des membres  
du CA de l'EPIC de l'eau**

Joël DROULLON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau* », le conseil municipal de la commune de VIRE NORMANDIE a désigné les membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau.

Pour ce conseil d'administration le nombre de membres a été fixé à 23. Il est proposé au conseil municipal de fixer ce nombre à 17, selon les nouvelles désignations ci-dessous.

La délibération du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau et de la régie autonome de l'Assainissement* » sera abrogée et remplacée par la présente délibération.

Ainsi,

Le Conseil Municipal est appelé à désigner des membres aux différents organismes ci-après,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 11 janvier 2016 et du 1er février 2016, portant création des EPIC de l'eau et de l'assainissement,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau et de la régie autonome de l'Assainissement* »,

Vu les statuts de la régie autonome de l'eau Vire Normandie,

Considérant que par délibération du 18 janvier 2016, la commune de Vire Normandie a procédé à l'installation de 23 membres pour les conseils d'administration des deux EPICS.

Considérant que par délibération du 1<sup>er</sup> février 2016, le conseil municipal de Vire Normandie a apporté une modification à la précédente délibération en précisant que :

- M. le Maire a un pouvoir de contrôle et de surveillance sur les deux régies ;
- La gestion des compétences eau et assainissement collectif est laissé sous forme de deux régies autonomes à personnalité morale distinctes, une pour l'eau et une pour l'assainissement.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-30a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Considérant que la régie de l'eau est composée de son propre Conseil d'Administration ;

- La régie de l'eau est dénommée : Service Eau Vire Normandie ;
- Le personnel est transféré de droit au Service de l'Eau Vire Normandie ;

Considérant que les régies sont administrées par un Conseil d'Administration commun composé de membres qui sont désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire. Conformément à l'article R2221-6 du CGCT, les représentants de la commune doivent détenir la majorité des sièges du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration, élit en son sein, son Président et un Vice-Président. Le Président du Conseil d'Administration nomme le directeur. Le fonctionnement des régies administrées sous forme de Service Public Industriel et Commercial (SPIC) est assuré par le directeur, sous l'autorité et le contrôle du Président.

Considérant que par délibération du 10 juillet 2020, la commune de Vire Normandie a procédé à l'installation de 23 membres pour les conseils d'administration des deux EPICS,

Considérant qu'il convient d'abroger et de remplacer la délibération du 10 juillet 2020 par une nouvelle délibération afin de diminuer le nombre de membres pour le conseil d'administration de l'EPIC de l'eau, pour le porter à 17, et d'installer les 17 membres pour le conseil d'administration de l'EPIC de l'eau.

Considérant enfin que conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de se prononcer sur un vote au scrutin ordinaire à main levée.*

Un ensemble de 17 candidatures ayant été proposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se prononcer sur un vote au scrutin ordinaire à main levée.

Il est demandé au Conseil Municipal de DÉSIGNER, les membres du CA de la régie autonome de l'eau dénommée « service eau Vire Normandie » proposés dans le tableau ci-après annexé.

<b>EPIC de l'eau 17 membres</b>
Alain LE GRAET
Serge HAMEL
Bernard BALLE
Joël DROULLON
Marc ANDREU SABATER
Gérard MARY
Nicole DESMOTTES
Gilles MALOISEL
Pierre-Henri GALLIER
Corentin GOETHALS
Guy VELANY
Fernand CHENEL
Lyliane MAINCENT
Nadine LETELLIER
Patrick GOSSMANN
Michel LELARGE
Marie-Claire LEMARCHAND

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'abroger et remplacer la délibération du 10 juillet 2020 portant « Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau » par la présente délibération.
- De fixer à 17 le nombre de membres des conseils d'administrations pour l'EPIC de l'Eau
- De donner son accord sur ces désignations.

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote :**

Pour :                **46**  
 Contre :  
 Abstention :       **1**

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
 Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**30 b -Modification et désignations des membres  
du CA de l'EPIC de l'Assainissement**

Joël DROULLON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Assainissement* », le conseil municipal de la commune de VIRE NORMANDIE a désigné les membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Assainissement.

Pour ce conseil d'administration le nombre de membres a été fixé à 23. Il est proposé au conseil municipal de fixer ce nombre à 17, selon les nouvelles désignations ci-dessous.

La délibération du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau et de la régie autonome de l'Assainissement* » sera abrogée et remplacée par la présente délibération.

Ainsi,

Le Conseil Municipal est appelé à désigner des membres aux différents organismes ci-après,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 11 janvier 2016 et du 1<sup>er</sup> février 2016, portant création des EPIC de l'eau et de l'assainissement,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant « *Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau et de la régie autonome de l'Assainissement* »,

Vu les statuts de la régie de l'assainissement Vire Normandie,

Considérant que par délibération du 18 janvier 2016, la commune de Vire Normandie a procédé à l'installation de 23 membres pour les conseils d'administration des deux EPICS.

Considérant que par délibération du 1er février 2016, le conseil municipal de Vire Normandie a apporté une modification à la précédente délibération en précisant que :

- M. le Maire a un pouvoir de contrôle et de surveillance sur les deux régies ;
- La gestion des compétences eau et assainissement collectif est laissé sous forme de deux régies autonomes à personnalité morale distinctes, une pour l'eau et une pour l'assainissement.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-30b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Considérant que la régie de l'Assainissement est composée de son propre Conseil d'Administration ;

- La régie de l'assainissement est dénommée : Service Assainissement Vire Normandie ;
- Le personnel est transféré au Service Assainissement Vire Normandie ;

Considérant que les régies sont administrées par un Conseil d'Administration commun composé de membres qui sont désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire. Conformément à l'article R2221-6 du CGCT, les représentants de la commune doivent détenir la majorité des sièges du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration, élit en son sein, son Président et un Vice-Président. Le Président du Conseil d'Administration nomme le directeur. Le fonctionnement des régies administrées sous forme de Service Public Industriel et Commercial (SPIC) est assuré par le directeur, sous l'autorité et le contrôle du Président.

Considérant que par délibération du 10 juillet 2020, la commune de Vire Normandie a procédé à l'installation de 23 membres pour le conseil d'administration de l'Assainissement,

Considérant qu'il convient d'abroger et de remplacer la délibération du 10 juillet 2020 par une nouvelle délibération afin de diminuer le nombre de membres pour le conseil d'administration de l'EPIC de l'Assainissement, pour de le porter à 17, et d'installer les 17 membres au conseil d'administration de l'EPIC.

Considérant enfin que conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de se prononcer sur un vote au scrutin ordinaire à main levée.*

Un ensemble de 17 candidatures ayant été proposé,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se prononcer sur un vote au scrutin ordinaire à main levée.

Il est demandé au Conseil Municipal de DÉSIGNER, les membres du CA de la régie autonome de l'assainissement dénommée « service assainissement Vire Normandie » proposés dans le tableau ci-après annexé.

EPIC de l'assainissement 17 membres
Alain LE GRAET
Serge HAMEL
Bernard BALLE
Joël DROULLON
Marc ANDREU SABATER
Gérard MARY
Nicole DESMOTTES
Gilles MALOISEL
Pierre-Henri GALLIER
Corentin GOETHALS
Guy VELANY
Fernand CHENEL
Lyliane MAINCENT
Nadine LETELLIER
Patrick GOSSMANN
Michel LELARGE
Marie-Claire LEMARCHAND

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'abroger et remplacer la délibération du 10 juillet 2020 portant « Désignation des membres du conseil d'administration de la régie autonome de l'Eau et de la régie autonome de l'Assainissement » par la présente délibération.
- De fixer à 17 le nombre de membres des conseils d'administrations pour l'EPIC de l'Assainissement.
- De donner son accord sur ces désignations.

Votants : **47** (42 membres présents + 5 pouvoirs)

**Vote :**

Pour : 46  
 Contre :  
 Abstention : 1

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

*Le Conseiller Départemental  
 Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			



MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**31-Schéma directeur eaux usées et eaux  
pluviales – Désignation des membres du COPIL**

Joël DROULLON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune de Vire Normandie ayant comme compétence l'eau pluviale et l'EPIC Service assainissement Vire Normandie ayant comme compétence l'eau usée ont uni leurs compétences au travers d'un groupement de commande, afin de réaliser un schéma directeur des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur leur territoire.

Cette prestation a été confiée en avril 2020 à l'entreprise SA2E pour un montant de 188 980.00° HT.

Il a été décidé, en même temps que la création du groupement de commande, de constituer un comité de pilotage composé de 4 représentants élus de l'EPIC, 4 représentants élus de la Commune de Vire Normandie, un ou plusieurs représentant(s) du conseil départemental, de l'ARS, de la DDTM et de l'Agence de l'eau.

Il était prévu 1 COPIL tous les 2 mois, évolutif en fonction des besoins.

Suite aux dernières élections municipales, il est désormais nécessaire de désigner 4 nouveaux membres du COPIL.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, dans ce cas le vote a lieu au scrutin public.

Enfin, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

En application de cet article L2121-21 du CGCT, il est proposé qu'il soit procédé à cette désignation par un vote à main levée. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, la désignation de 4 membres titulaires pour Vire Normandie :

Le quorum du COPIL est fixé à 4, tous membres confondus.

1. Gilles MALOISEL
2. Pierre-Henri GALLIER
3. Corentin GOETHALS
4. Lyliane MAINCENT

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**32-Aide pour le projet étudiants concernant  
l'aménagement des abords du Lac de la Dathée**

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'intercommunalité de la Vire au Noireau est maître d'ouvrage d'un partenariat avec la DDTM dans le cadre d'un projet universitaire sur le site du lac de la Dathée mené par l'université de Caen-Normandie. Le projet de l'université pour ses étudiants, sur des travaux menés tout au long de l'année (1 jour par semaine + 2 semaines sur place), consiste pour ces derniers à :

- réaliser un diagnostic approfondi du site et de ses enjeux avec l'interview des principales parties prenantes (approche des représentations du site par les acteurs) ;
- élaborer des scénarios d'aménagements possibles, avec les préconisations en matière d'urbanisme ;
- proposer et tester des modalités d'interventions, à même de faciliter la mise en œuvre des aménagements, modalités intégrant des actions à court, moyen et long terme.

Les étudiants seront issus de deux promotions de l'université de Caen-Normandie qui forment à une approche opérationnelle de l'urbanisme :

- les 2<sup>ème</sup> année du DUT Carrières Sociales, option Gestion Urbaine, de l'IUT d'Alençon
- les 2<sup>ème</sup> année du Master MADURA -*Aménagement Durable, Urbanisme Rénové et Assistance à maîtrise d'ouvrage*-de l'UFR SEGGAT-*Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement du Territoire*-.

Dans le cadre de ce projet, l'intercommunalité de la Vire au Noireau va conventionner avec la DDTM (le projet de convention est en annexe), pour prendre en charge l'accueil de ces étudiants.

L'accueil s'effectuerait au gîte de Champ du Boulton durant l'année universitaire d'octobre 2020 à juin 2021. Sur un coût de 4 740 euros, la DDTM prendrait en charge 1500 euros (hébergement), la commune de Vire Normandie 1305 euros (hébergement), la commune de Noues de Siennes 435 euros (hébergement), l'intercommunalité de la Vire au Noireau 1500 euros (déplacement + fourniture).

L'intercommunalité de la Vire au Noireau demande ainsi à la commune de Vire Normandie de participer au logement de ces étudiants à hauteur de 1 305 euros.

Vu les articles L 2121-29 et L2311-7 du CGCT.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Vu le projet de convention entre l'intercommunalité de la Vire au Noireau et la DDTM, intitulée « *Convention pour la réalisation de l'étude Aménagement du lac de la Dathée* ».

Considérant la demande de subvention de l'intercommunalité de la Vire au Noireau pour accueillir des étudiants de l'université de Caen-Normandie afin qu'ils se forment à une approche opérationnelle de l'urbanisme en réalisant une étude relative à la définition d'une stratégie de développement et d'aménagement du site du lac de la Dathée.

Considérant que la subvention demandée répond à un intérêt public local, consistant en la formation d'étudiants et au développement d'une réflexion sur le devenir du site du « lac de la Dathée », situé en partie sur le territoire de Vire Normandie qui est propriétaire et assure son entretien.

Considérant l'attractivité de ce site pour la commune de Vire Normandie (golf, aires de jeux, chemins de randonnées et promenades sur les berges, base de voile...)

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser, à hauteur de 1 305 euros, le financement de la demande de subvention de l'intercommunalité de la Vire au Noireau pour accueillir des étudiants de l'université de Caen-Normandie, dans le cadre de sa convention avec la DDTM.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes conventions ou documents nécessaires à la réalisation de l'attribution de cette subvention

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Administration Générale, Représentation**  
**Intercommunalité, EPIC**

**Objet :**

**33-Délégations de services publics – rapports  
d'activités 2019**

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales demande aux communes de plus de 10 000 habitants de créer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) afin d'examiner l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux. La commission examine ainsi chaque année sur le rapport de son président les rapports d'activités que doivent remettre les délégataires de service public, tous les ans. Ces rapports retracent les opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

Les synthèses des rapports annuel d'exploitation et des rapports sur la qualité du service public sont jointes à la présente délibération. **Les rapports complets sont consultables sur clé USB dans chaque mairie déléguée, et au secrétariat général basé à l'hôtel de ville pour la commune déléguée de Vire.**

En raison de l'épidémie du virus COVID, du report des élections municipales et du retard pris dans la transmission des rapports par certains délégataires, la CCSPL n'a pas pu être réunie plus tôt.

La CCSPL s'est réuni le 10 septembre 2020 pour examiner les rapports qui ont pu lui être transmis à cette date.

**Rapports d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière :**

**a) Eau**

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service eau Vire Normandie a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performances figurent en annexe.

**La CCSPL n'a pas émise d'observations sur ce rapport. Elle a rappelé la nécessité de continuer les actions et la communication relatives à la préservation de la ressource.**

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



**b) Assainissement collectif**

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service de l'assainissement collectif Vire Normandie a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performances figurent en annexe.

**La CCSPL n'a pas émise d'observations sur ce rapport.**

**c) Assainissement non collectif**

Conformément à L 1413-1 du CGCT, le service public de l'assainissement non collectif Vire Normandie a remis un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Les indicateurs descriptifs des services et les indicateurs de performances figurent en annexe.

**La CCSPL n'a pas émise d'observations sur ce rapport.**

Le Conseil Municipal prend acte.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Travaux, Systèmes d'Information, Transition Energétique**

**Objet :**

**34-Vélos à assistance électrique : Révision des conditions de location aux usagers**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis janvier 2020 la location des vélos à assistance électrique de VIRE NORMANDIE est gérée en régie municipale.

Une flotte de 30 vélos est ainsi mise à disposition des usagers depuis le 06 janvier 2020.

- 12 vélos répartis dans les communes déléguées de Coulonces, Maisoncelles la Jourdan, Roullours, Vaudry, Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont, Vire-St Martin,
- 15 vélos à Vire
- 3 vélos de réserve

Un premier bilan des locations fait apparaître qu'il convient de modifier le contrat de location type, **joint en annexe**, pour permettre éventuellement la résiliation avec remboursement de location au prorata-temporis, en cas de :

A) Dysfonctionnement du vélo constaté non occasionné par le Preneur, et sans solution de remplacement proposé par la commune de VIRE NORMANDIE dans les 48 heures,

OU

B) Présentation par le Preneur d'un certificat médical attestant de l'impossibilité temporaire de se mouvoir et rendant ainsi impossible la pratique du vélo, et précisant la durée de cette prescription étant entendu que le remboursement est possible qu'en cas de résiliation anticipée du contrat car l'utilisateur est dans l'incapacité médicale d'usage du vélo électrique un montant minimum de seuil à rembourser est de 10,50 €, soit une semaine, sera toujours à la charge de l'utilisateur.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Les remboursements seront effectués selon les modalités de calculs suivantes et sur la base des tarifs de location en vigueur fixés par la Collectivité :

<b>Durée initiale de location du vélo selon le contrat établi avec le loueur</b>	<b>Tarif en vigueur de location versé par l'utilisateur</b>	<b>Dysfonctionnement du vélo constaté et sans solution de remplacement dans les 48 heures</b>	<b>Présentation d'un certificat médical</b>
Mois (4 semaines soit 28 jours)	<b>42 € TTC</b>		
Trimestre (12 semaines soit 84 jours)	Tarif normal <b>90 € TTC</b>	Remboursement (*) au prorata du nombre de jours non utilisés	Remboursement (*) de la totalité des jours de location restant
	Tarif réduit <b>80 € TTC</b> <i>(selon quotient familial CAF inférieur ou égal à 600 €)</i>		

*(\*) Les montants du remboursement sont arrondis à l'euro le plus proche*

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider ces nouveaux tarifs.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

CultureObjet :**35-Dénomination du musée**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis sa labellisation Musée de France par le Ministère de la Culture en février 2003 (paru au Journal Officiel), notre institution est officiellement intitulée « musée municipal de Vire ».

Depuis cette date, la création de la commune nouvelle a changé son statut. Il convient donc d'officialiser la modification de son nom.

« Musée de Vire Normandie » correspond à une réalité juridique et territoriale. L'intitulé répond au besoin de simplicité et de localisation géographique. Il n'enferme pas le musée dans une thématique mais lui permet, au contraire d'accueillir tous les sujets historiques, artistiques, scientifiques, ethnographiques...

Par ailleurs, les travaux ont entériné l'emplacement du hall d'accueil du musée côté jardin et non plus côté cour (dans le sens originel de l'hôtel-Dieu). L'entrée n'est donc plus au « 2 place Sainte-Anne » mais « square Chanoine-Jean-Hérault ».

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner le nom suivant « Musée de Vire Normandie »

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de VIRE

Commissions communales

Objet :

**36-Mise en place des commissions thématiques à l'échelle de la commune déléguée de Vire**

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le rôle des commissions se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil municipal, ce sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis (CAA Nantes, 12 mars 2004, n° 03NT01466) et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions sont convoquées par le Maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Ces commissions d'instruction sont composées exclusivement de conseillers municipaux étant précisé que « Rien ne s'oppose (...) à ce que les commissions municipales entendent, si nécessaire, des personnes extérieures au conseil municipal dans le cadre de leurs travaux préparatoires. » (JO AN du 31/07/1989- réponse n° 12683). Dans les communes de plus de 3.500 habitants, la composition de ces commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

***Aussi, il est proposé de créer six commissions thématiques à l'échelle de la commune déléguée de Vire comportant chacune dix membres. Chaque groupe y est représenté sur la base de la part occupée par ses membres au sein du conseil communal, à savoir : majorité : 17 (68%) soit 7 membres ; groupes minoritaires : 8 (32%) soit 3 membres.***

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte (plus de la moitié des suffrages exprimés), il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020





Toutefois, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Dans ce cas, le vote a lieu au scrutin ordinaire à main levée.

Chaque conseil communal des communes déléguées désignera en son sein, les membres des commissions thématiques de Vire Normandie.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces commissions :

#### **Commission « Cadre de Vie, travaux, accessibilité, renouvellement urbain »**

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Eric Dumont       | 6. Jacques Courteille |
| 2. Marie-Odile Morel | 7. Lyliane Maincent   |
| 3. Lucien Bazin      | 8. Serge Couasnon     |
| 4. Annie Rossi       | 9. Denis Datin        |
| 5. Françoise Foubert | 10. Régine Renault    |

#### **Commission « Éducation, formation »**

- |                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| 1. Cindy Coignard          | 6. Régis Picot     |
| 2. Marie-Claire Lemarchand | 7. Lucien Bazin    |
| 3. Meiggie Goulhot         | 8. Jane Pigault    |
| 4. Marie-Noëlle Ballé      | 9. Maryse Duvaux   |
| 5. Aurélie Massé           | 10. Régine Renault |

#### **Commission « Promotion, communication, participation citoyenne et animation de la ville »**

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| 1. Régis Picot             | 6. Jacques Courteille   |
| 2. Yoann Lefebvre          | 7. Aurélie Massé        |
| 3. Philippe Malléon        | 8. Roselyne Dubourguais |
| 4. Marie-Claire Lemarchand | 9. Jean-Claude Toulluch |
| 5. Françoise Foubert       | 10. Denis Datin         |

#### **Commission « Vie associative et sport pour tous »**

- |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. Marie-Noëlle Ballé      | 6. Aurélie Massé         |
| 2. Philippe Malléon        | 7. Annie Rossi           |
| 3. Marie-Claire Lemarchand | 8. Roselyne Dubourguais  |
| 4. Cindy Coignard          | 9. Pascal Martin         |
| 5. Régis Picot             | 10. Jean-Claude Toulluch |

#### **Commission « Foires et Marchés »**

- |                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| 1. Eric Dumont             | 6. Marie-Odile Morel |
| 2. Régis Picot             | 7. Françoise Foubert |
| 3. Lyliane Maincent        | 8. Maryse Duvaux     |
| 4. Jacques Courteille      | 9. Serge Couasnon    |
| 5. Marie-Claire Lemarchand | 10. Régine Renault   |

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

**Commission « Citoyenneté »**

1. Lyliane Maincent
2. Philippe Malléon
3. Marie-Noëlle Ballé
4. Marie-Odile Morel
5. Lucien Bazin
6. Meiggie Goulhot
7. Aurélie Massé
8. Maryse Duvaux
9. Régine Renault
10. Jane Pigault

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membres absents: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de VIRE**

**Objet :**

**37-Renouvellement de la convention avec le réseau Canopé**

Cindy COIGNARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de sa séance du 12 juillet 2019 le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec Canopé (Service de l'Education Nationale), permettant aux enseignants des écoles primaires publiques de Vire Normandie (hormis l'école des Deux Villages de Coulonces-Campagnolles car gérée par un SIVOS) de bénéficier d'un accès aux ressources et aux services de l'Atelier Canopé 14.

La convention signée pour l'année scolaire 2019/2020 permettait aux enseignants des sites scolaires publics gérés par Vire Normandie, ainsi qu'aux animateurs périscolaires de la collectivité de bénéficier de l'offre de service et de ressources de l'Atelier Canopé 14 – Caen.

La souscription aux Petits Ateliers moyennant un abonnement annuel de 0,10 € par élève scolarisé et par thématique (Musique, théâtre, Sport, Sciences, Cirque, Echecs, Calligraphie), permet de bénéficier d'outils pour les thématiques sélectionnées ainsi que d'un accompagnement pour leur mise en œuvre.

Deux thématiques pourraient être retenues.

Pour un abonnement de 10 € par enseignant face aux élèves, les équipes éducatives pourraient avoir également accès à la documentation et au matériel pédagogique des Ateliers Canopé normands et à des ressources numériques (Europresse, Vodeclis, MyCow, Numilog, CAIRN) ainsi qu'au prêt de matériel informatique avec un accompagnement assuré par les médiateurs de Canopé.

Les enseignants sollicitent le renouvellement de cette convention, notamment dans la mesure où ils n'ont pu pleinement bénéficier de l'offre proposée du fait du confinement.

Le coût de cette souscription dépendant des effectifs et du nombre de classes, son montant peut être estimé à environ  $1100 \times 0,20 \text{ €} = 220 \text{ €}$ , plus  $52 \times 10 \text{ €} = 520 \text{ €}$ , soit plus ou moins 740 € (selon les effectifs de la rentrée).

Cet abonnement permettrait notamment de tester le matériel informatique dont les écoles souhaiteraient l'achat par la collectivité (robots, visualiseurs caméras, boules phonotonics...).

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une **nouvelle convention (annexe)** pour l'année scolaire 2020/2021.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de VIRE

Culture

Objet :

**38-Cinéma - Fonds d'urgence culture Région  
Normandie**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite à la crise de la COVID-19 et la fermeture des établissements culturels, la Région Normandie a mis en place un Plan d'Urgence Culture visant à encourager le retour du public en accompagnant les structures fortement impactées par l'annulation de leur programmation.

Le cinéma Le Basselin a la possibilité de solliciter une aide venant couvrir notamment la perte des recettes liée aux annulations de séances scolaires programmées dans le cadre des dispositifs d'Education à l'image.

Concernant Vire, les dispositifs *école et cinéma*, *collège au cinéma* et *lycéens et apprentis au cinéma* représentent une perte de 2 500€, la Région pouvant attribuer une aide à hauteur de 3 000€.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à solliciter cette aide dans le cadre du Fonds d'Urgence Culture.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de VIRE

**Objet :**

**39-La Halle Michel Drucker - Tarifs**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

• **TARIFS 2021**

**Tarifs 2021 : location de la salle :**

**LOCATION LA HALLE MICHEL DRUCKER, SALLE DE SPECTACLE**

	<b>2020</b>	<b>Propositions pour 2021 (base + 1%)</b>
Entreprises privées	438 €	<b>442 €</b>
Etablissements scolaires Normandie	<b>gratuité 1 journée/an et 102 € au-</b>	<b>gratuité 1 journée/an et 103 € au-</b>
Etablissements scolaires hors Normandie	204 €	<b>206 €</b>
Associations Vire Normandie	102 €	<b>103 €</b>
Associations extérieures à Normandie	204 €	<b>206 €</b>
Collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat	212 €	<b>214 €</b>

**Tarifs 2021 : billetterie spectacles : grilles A, B, C, tarif unique et tarif concert pédagogique**

• **BILLETTERIE SPECTACLES (tarifs augmentés d'1 euro en 2018 pour toutes les catégories de billets)**

*En raison de la crise sanitaire actuelle, il apparaît préférable, pour l'année 2021, de ne pas augmenter les tarifs d'entrée aux spectacles.*

**Proposition 2021 :**

**Grille A :** normal 16€, réduit 11 €, spécial 9 €, 5 € enfants e moins de 13 ans

**Grille B :** normal 13€, réduit 10 €, spécial 7 €, 5 € enfants e moins de 13 ans

**Grille C :** normal 11€, réduit 9 €, spécial 6 €, 5 € enfants e moins de 13 ans

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





**Rappel : Le tarif réduit s'applique :**

-aux scolaires et aux étudiants de moins de 26 ans, sur présentation de justificatif, sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C / -aux groupes à partir de 6 personnes, sur les spectacles et concerts des grilles B et C *en prévente uniquement*.

**Rappel : Le tarif spécial s'applique :**

-aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C

**Rappel : Critères d'application de la grille A, B ou C :**

Grille A : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale

Grille B : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale moins connus

Grille C : groupes ou artistes « découverte ».

• **Tarif unique** : Reconduction de ce tarif pour 2021.

-Le **tarif unique de 7,50 €**, coup de pouce pour les adultes sur certains spectacles.

-Lorsque le tarif « unique » est appliqué pour un spectacle, le tarif de **5 € pour les enfants de moins de 13 ans** reste la règle, comme pour tous les autres spectacles de la saison.

• **Concert pédagogique** : maintien à **3,50 €** (3,40 € en 2019, ce tarif s'aligne sur le tarif scolaire des séances au cinéma Le Basselin.)

• « **Atouts Normandie concerts spectacles** » **acceptés, reconduction en 2021.**

Un avis favorable a été émis lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De donner son accord sur la mise en place de ces tarifs pour l'année 2021.

• **Demandes d'utilisation de La Halle Michel Drucker** (arrêté à la date du 25 août 20)

**Vendredi 09 Octobre 2020 + Jeudi 08 Octobre 2020** pour résidence du groupe lauréat.

**Mise à disposition de la salle à l'association « LES VIREVOLTÉS »**

**Soirée Virevoltés d'automne - Concerts Musiques actuelles.**

Groupe lauréat festival étudiant **Phénix**

Pas de public, retransmission du concert sur les réseaux sociaux

**Recettes : 0 €**

**Dimanche 11 Octobre 2021**

**Location de salle à l'association Virées Music'Halle**

« **ANNACHRONIK** »/ Concert

**Recettes : 102€** (tarif 2020 associations Vire Normandie)

**Mercredi 21 Octobre 2020** (report du 10 juin 2020)

**Location de la salle à la MJC**

Festival « **EclArtez-vous** »

**Recettes : 102 €** (tarif 2020 associations Vire Normandie)



**Dimanche 8 Novembre 2020** (report du 20 mars 2020)

Location de salle à l'association *Virées Music'Halle*

« **HORLAVILL** »/ Chanson française

Recettes : 102€ (tarif 2020 associations Vire Normandie)

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De donner son accord sur les *utilisations de la salle la Halle Michel Drucker*.

• **PROGRAMMATION HIVER 2020/2021, tarifs correspondants :**

Spectacle programmé par le service

• **Samedi 26 septembre 2020 à 20h30 :**

« **CA VA VALSER** » par la compagnie **Les Rustines de l'Ange** /spectacle musical.

*Ca va valser* c'est 6 accordéons en mouvement. De Zeppelin à Perrone en passant par Madness et Bourvil, ils revisitent l'accordéon et enflamment les salles. *Ca va valser* est un spectacle musical et chorégraphié qui brave les standards et le rock, pour le public averti et celui qui ne l'est pas. *Ca va valser* est avant tout : une joie !

**Prix du spectacle : 2300 €** (non assujettis à la TVA) + transports de Toulouse mutualisé **600 €**

**Entrée gratuite pour le public.**

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette programmation.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de VIRE

Culture

Objet :

**40-Musée - Renouvellement des conventions d'adhésion au Réseau des musées de Normandie et de participation à la base de données régionale**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis 2007, le musée de Vire Normandie est membre du Réseau des Musées de Basse-Normandie. L'animateur de ce réseau était le Centre régional de culture ethnologique et technique (Crécet) devenu en 2015 La Fabrique de Patrimoines en Normandie, établissement public de coopération culturelle. Ce dernier a pour missions la connaissance et la mise en valeur et la transmission des patrimoines ethnologique et immatériel à travers différentes réalisations, dont des expositions. Son objectif demeure la mutualisation des actions et des moyens des musées.

Peu de changements à noter pour le renouvellement du dispositif :

- Le musée de Vire Normandie répond toujours à la définition du musée selon l'organisation internationale ICOM : « *le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation* ».
- La durée des conventions est de 5 ans.
- L'adhésion au Réseau des musées de Normandie est gratuite mais l'utilisation de la base de données des collections nécessite une **participation financière annuelle de 750 euros** en échange d'un accès professionnel et public à la base de donnée des collections du musée de Vire Normandie. 4 733 objets du musée de Vire Normandie sont à ce jour enregistrés sur celle-ci. L'utilisation de cette base régionale fait l'objet d'une convention annexe qu'il conviendra de signer.

Au conseil municipal de Vire Normandie du 23 septembre prochain sera proposée une délibération pour modifier la dénomination du musée dont le statut a changé depuis la création de la commune nouvelle. En effet, « Musée de Vire Normandie » correspond à une réalité juridique et territoriale. L'intitulé répond au besoin de simplicité et de localisation géographique. Il n'enferme pas le musée dans une thématique mais lui permet, au contraire d'accueillir tous les sujets historiques, artistiques, scientifiques, ethnographiques...

Par ailleurs, les travaux ont entériné l'emplacement du hall d'accueil du musée côté jardin et non plus côté cour (dans le sens originel de l'hôtel-Dieu). L'entrée n'est donc plus au « 2 place Sainte-Anne » mais « square Chanoine-Jean-Hérault ».

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du conseil communal du 9 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer la convention (**annexe**) d'adhésion au réseau des musées de Normandie ainsi que la convention annexe relative à la base de données des collections des musées de Normandie.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de VIRE**

**Objet :**

**40 bis - Maisons fleuries et Potagers**

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la dépense prévisionnelle de 3 000 euros inscrite au budget 2020 pour les prix.

Vu l'inscription de 39 participants.

Considérant les opérations de classement des candidats effectuées par **le jury du concours des potagers**, édition 2020, le mardi 23 juin.

Considérant les opérations de classement des candidats effectuées par le jury **du concours des maisons fleuries**, édition 2020, le mardi 04 août.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur les attributions proposées, pour un montant total de 2 500 euros sous la forme de virements administratifs aux personnes mentionnées.

Les classements des concours sont détaillés ci-après.

**/ Pour le concours des potagers, édition 2020, avec :**

- Un total des participants 15 participants dont 1 hors concours.
- Un total des sommes attribuées 610,00 euros TTC.
- Un crédit prévu au budget 2020.

- 1) **Une enveloppe de 165€00** à la 1<sup>ère</sup> catégorie de concours « jardin pour le besoin personnel et familial » à raison de 3 participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

Titre :	1 <sup>ère</sup> CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (4 participants dont 1 hors concours)	
1	LEBRETON Claude 2, rue des Géraniums	60€00
2	ROBERT Yves Le Pont Féron	55€00
3	TETARD Alain 3, chemin St Nicolas	50€00
Gagnant édition 2019	HEUDE Hélène 17, rue Emile Berger (HC)	00€00

**TOTAL 165€00**

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201006-40b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2020

Affichage : 07/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



- 2) **Une enveloppe de 445€00** à la 2<sup>nd</sup> catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » à raison de 11 participants en fonction du classement ci-après.

Titre :	2 <sup>ème</sup> CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (11 participants)	
1	LECONTE Jacques 225, rue de Bretagne	60€00
2	ROBLOT Yves 19, place du Champ de Foire	55€00
3	ROUSSIN Catherine 9, impasse Marcel Foubert	50€00
4ex	AIME DELALANDE Marcelle 9, square Georges Pompidou	45€00
4ex	LEMEE Lydie 4, résidence les Moulins de Neuville	45€00
6ex	LEGRAND Jean-Claude 4, résidence les Moulins de Neuville	40€00
6ex	LAGNEL Alain, 8, rue de la Masure	40€00
8	VITARD Gilles 15, square Georges Pompidou	35€00
9	CAZANOS Michel 1, rue André Malraux	30€00
10	ORANGE Danielle 4, avenue Georges Pompidou	25€00
11	THOMAS Jacqueline 19, square Georges Pompidou	20€00

**TOTAL 445€00**

**II/ Pour le concours des maisons fleuries, édition 2020, avec :**

- Un total des participants 24 dont 2 hors concours
- Un total des sommes attribuées 1890 euros TTC
- Un crédit prévu au budget 2020.

- 1) **Une enveloppe de 1425€00** à la 1<sup>ère</sup> catégorie du concours « maison avec jardin » à raison de 14 participants (+ 1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

Titre :	1 <sup>ère</sup> CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN (15 participants dont 1 hors concours)	
1	LEBRETON Claude 2, rue des Géraniums	150€00
2ex	PINEL Ginette 9, rue du Valherel	130€00
2ex	TOUILLON Thérèse 2, impasse Raymond Prével	130€00
4	LEBOSSE Yvette 3, rue Le Corbusier	120€00
5	TETART Colette 3, chemin St Nicolas	115€00
6	FEUGERES Daniel 2, rue Louis Braille	110€00
7	ROBERT Marie-Jeanne Le Pont Féron	105€00
8	DESPOIS Maryse 25, rue de la Mercerie	100€00
9	CLEMENT Paulette 5, rue Marcel Foubert	90€00
10ex	PALLIX Christiane 11, rue Charles Drouet	80€00
10ex	HALOUZE Daniel 25, rue du 11 Novembre	80€00
12	TOULLIER Françoise 40, rue Beau Regard	75€00
13	BERTON Daniel 22, avenue de Franceville	70€00
14	PACORY Alexandre 56, rue des Clairs Logis	70€00
Gagnant édition 2019	HEUDE Bernard 17, rue Emile Berger (HC)	00€00

**TOTAL 1425€00**



Titre :	2 <sup>ème</sup> CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	------------------------------------------------------------------------------

2) Une enveloppe de **465€00** à la 3<sup>ème</sup> catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) à raison de 8 participants (+1 hors concours).

Titre :	3 <sup>ème</sup> CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres) (9 participants dont 1 hors concours)	
1	LECANU Yves 16, avenue Georges Pompidou	80€00
2	BOUVET Marie-France 116 <sup>ème</sup> RI USA	70€00
3	JONDOT Huguette place du 116 <sup>ème</sup> RI USA	65€00
4	JONDOT Véronique 116 <sup>ème</sup> RI USA apt n°31	60€00
5	LECONTE Marie-Claire 225, rue de Bretagne	55€00
6	MALHERBE Jacqueline 21, rue de la Mondrière	50€00
7	DESCHAMPS Thérèse 3, place du 116 <sup>ème</sup> RI USA	45€00
8	GOMBAUT Jeannette 3, place Ste Anne	40€00
Gagnant édition 2019	FAGNEN Isabelle 23, avenue Georges Pompidou (HC)	00€00

**TOTAL 465€00**

Titre :	4 <sup>ème</sup> CATEGORIE-COMMERCE (pas d'inscrit)
---------	--------------------------------------------------------

**Adopté à l'unanimité**

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**Nombre de membres présents : **42**Quorum (24) : **Atteint**Nombre de membres excusés : **5**Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			



COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de COULONCES

**Objet :****41-Vote des subventions 2020.**

Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Maire délégué a invité les membres du conseil communal à se prononcer sur l'attribution des subventions au titre de l'année 2020 :

1° : au profit des associations communales et intercommunales.

<b>libellé</b>	<b>montant</b>
Sté de Chasse St Martin de Tvde/St Manvieu-Bocage/Coulonces	150€
Association Sportive Coulonces-Campagnolles « ASCC »	500€
ARIEL Coulonces-Campagnolles (APE)	500€
Club de l'Amitié de Coulonces	300€
Comité des Fêtes et de Loisirs de Coulonces	500€
Amicale des Anciens Combattants de Coulonces	100€
Maison de Lecture et d'Accueil de Coulonces	50€
<b>TOTAL</b>	<b>2 100€</b>

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 21 février 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :  
- **Donne son accord sur ces subventions.**

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

**Objet :**

**42-Destruction d'un poste tour " La  
Sansonnère – Etude définitive**

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué présente au conseil communal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à la destruction du poste tour 160 KVA situé à « La Sansonnère » en vue de le remplacer par un poste de transformation de type PSSA 160 KVA.

Monsieur le Maire délégué fait remarquer que les coûts de cette opération et de la participation communale de cette étude définitive ont augmenté par rapport à l'étude préliminaire présentée lors du conseil communal du 4 Mars 2019. En effet, le coût estimatif était de **38 608.92 €**. Il passe désormais à **46 066,31 €**. Ceci entraîne une augmentation de la participation communale de **1 864.35 €**.

Le coût total de cette opération est estimé à **46 066,31 € TTC**.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 70 % pour la destruction du poste tour.

La participation communale s'élève donc à **11 516,58 €** selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de confirmer que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- de s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- de décider du paiement de sa participation en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement),
- de s'engager à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- de prendre note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à la récupération de TVA,

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020





- de s'engager à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT, soit la somme de 1 151,66 €,
- d'autoriser le Maire délégué à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet,

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membres absents: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLE Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLEON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20090925-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20200925-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de ROULLOURS**

**Objet :**

**43-Désignations des délégués au conseil d'école**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation de représentants du conseil municipal au conseil d'école.

Les membres désignés ci-dessous sont proposés au conseil municipal :

Mme Nicole DESMOTTES

Mme Maud VIGIER

Mme Sabrina LABROUSSE

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces désignations.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de ROULLOURS**

**Objet :**

**44-Concours des maisons fleuries 2020**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Madame Le Maire délégué de ROULLOURS informe le Conseil Communal que le Comité des Fêtes de ROULLOURS a organisé comme chaque année son concours des maisons fleuries.

Pour encourager et soutenir les candidats dans cette démarche, le Conseil Communal, à l'unanimité, décide d'attribuer à chaque participant un bon d'achat de 35 € de plants à retirer au C.A.T. de MESNIL-CLINCHAMPS, avant le 1<sup>er</sup> Juin 2021.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur le concours des maisons fleuries 2020.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de ROULLOURS

**Objet :****45-Subventions aux associations – 2020**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le conseil communal propose d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'exercice 2020 :

<b>Association</b>	<b>Montant</b>
Anciens Combattants de ROULLOURS	220,00 €
Club des Aînés de ROULLOURS	220,00 €
Comité des Fêtes de ROULLOURS	220,00 €
Société de Chasse de ROULLOURS	220,00 €
Les Amis du Moulin de Louis	220,00 €
A.P.E. ROULLOURS – VAUDRY	220,00 €
AS VIRE NORMANDIE POKER	220,00 €
APAEI de Vire (ESAT)	220,00 €
Société d'Agriculture de VIRE	100,00 €
Prévention Routière	100,00 €
Noël pour tous	100,00 €
Patrimoine Culturel	100,00 €
AFM Téléthon	100,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
CAUE	100,00 €

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces subventions.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de ROULLOURS**

**Objet :**

**46-Tarif repas adultes**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En vue d'une harmonisation des tarifs du repas au restaurant scolaire pour les adultes, Madame le Maire propose de fixer le prix du repas à 4.00 €. Le tarif s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ce tarif.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de ROULLOURS

**Objet :**

**47-Vente d'un terrain communal – Le Champ  
de la Croix**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune déléguée de ROULLOURS a mis en vente une parcelle d'environ au lieu-dit « le Champ de la Croix » dans la zone classée en zone 1Aub au Plan Local d'Urbanisme.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **De DECIDER** de vendre à Madame Dolores LECAPITAINE, domiciliée 8, rue du Chanoine Trèche à VIRE NORMANDIE, une parcelle d'une superficie d'environ 500 m<sup>2</sup> sise « Le Champ de la Croix », à détacher de la parcelle cadastrée section ZB n°70. Le prix de vente est établi à 32 € le m<sup>2</sup>. Le raccordement aux différents réseaux et le document d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur.
- **D'AUTORISER** le Maire délégué à signer le compromis de vente et toutes les pièces y afférentes qui seront établis par Maître BASNIER (Office Notarial Virois). Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Considérant que cette cession s'inscrit dans le cadre de la gestion du patrimoine de la commune, et qu'elle relève du seul exercice de la propriété, sans autre motivation que celle de réemployer autrement au service de ses missions la valeur de son actif, cette vente n'est pas assujettie à la TVA.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAIIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de ROULLOURS

**Objet :**

**Régularisation suite à l'aménagement foncier (Terrain Chemin Mabon – La Bectière)**

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'aménagement foncier, une emprise foncière était prévue sur la parcelle n°65 section ZO, en vue de la réfection de la voie communale n°118. Or, lors de la réalisation des travaux connexes, l'emprise prévue s'est avérée insuffisante. Monsieur Bernard Rolland, propriétaire de ladite parcelle, a accepté de céder à la commune une bande de terrain supplémentaire au prix de 1 € le m<sup>2</sup>. La surface exacte sera déterminée par un document d'arpentage établi par le cabinet Lallouet géomètre expert en charge de l'aménagement foncier. L'acte notarié sera établi par l'Office Notarial Virois.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire délégué à signer l'acte et tout document relatif à ce dossier.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-48-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

**Objet :****49-Cessions de terrain - Allée des Thuyas**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Pour permettre l'aménagement de l'allée des Thuyas et d'une patte d'oie à l'entrée de cette allée, les consorts BELIN ont cédé à la commune, pour l'euro symbolique, la parcelle cadastrée section A 606 d'une superficie de 100 m2 et Monsieur et Madame ROUSSEL Jean-Claude ont cédé à la commune, pour l'euro symbolique, un terrain de 8 m2 cadastré lot A sur le document d'arpentage établi par le Cabinet BELLANGER.

Il est donc nécessaire de régulariser ces cessions par deux actes notariés.

Je vous demande de choisir un notaire qui sera chargé de l'établissement de ces deux actes et de m'autoriser à signer ces actes.

Le Conseil Communal propose l'étude de Maître NOEL Johann, notaire à Vire Normandie et dit que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Un avis est demandé sur ce projet de délibération portant sur le choix d'un notaire et sur la signature de deux actes par Mr le Maire délégué ou son représentant.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette cession de terrain.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE**

**Objet :**

**50-Rétrocession d'une concession cimetière à la commune**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le 13 Juillet 2012, il a été concédé un terrain de 2 m2 au cimetière de St Germain de Tallevende, à Monsieur et Madame Georges AMAND pour une durée de cinquante années, au prix de 260 € (dont 172 € pour le budget commune et 88 € pour le budget CCAS).

A ce jour, l'emplacement est vide de tout corps et de signes funéraires, et les concessionnaires qui ont acquis une case au columbarium de St Germain de Tallevende, ont souhaité, par courrier en date du 19 juin 2020, rétrocéder à la commune leur concession cimetière et ont demandé le remboursement de tout ou d'une partie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2223-13 et suivant,

Vu l'arrêté municipal en date du 13 juillet 2012 accordant à Monsieur et Madame AMAND une concession pour cinquante ans, répertoriée sous le n° 1016, au tarif de 260 €.

Considérant la demande de rétrocession de Monsieur et Madame AMAND de rétrocéder à la commune de St Germain de Tallevende ladite concession,

Considérant que la concession est libre de tout corps et de signes funéraires,

.../...

En vertu des arrêts du Conseil d'Etat « Cordier » du 30 mai 1962 et « Herail » du 11 octobre 1957, il est proposé au Conseil Communal de rembourser la part non utilisée, à dater du 19 juin 2020, soit 505 mois.

Le calcul se fera sur la base des 2/3 du prix d'achat (1/3 restant acquis au CCAS) et comme suit :

- Prix d'achat (les 2/3) : 172 €
  - Nombre de mois non utilisés : 505
  - Nombre de mois totaux : 600
- Soit (172 x 505) : 600 = 144,77 €

Un avis est demandé sur ce projet de délibération portant sur la rétrocession à la commune de la concession consentie à Mr et Mme AMAND et sur le remboursement à leur profit et suivant le calcul ci-dessus, soit la somme de 144,77 €.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur la rétrocession d'une concession.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

**Objet :**

**51-Concours des maisons fleuries et des potagers 2020**

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué fait part au Conseil Communal du résultat des Concours des Maisons Fleuries et des Potagers 2020.

Le Conseil Communal, après en avoir pris connaissance,

**DECIDE** d'accorder aux lauréats des bons d'achat de fleurs à prendre au CAT le Bellaie soit :

- Maisons fleuries

- 1<sup>er</sup> prix : 35 € (Mrs RAOULT Serge et ROBERT Jacky)
- 2<sup>ème</sup> prix : 30 € (Mme LEVARDON Suzanne et Mr DANGUY Guy)
- 3<sup>ème</sup> prix : 25 € (Mme MOULIN Suzanne)
- 4<sup>ème</sup> prix : 20 € (Mme SANTIAGO Dolorès)
- 5<sup>ème</sup> prix : 15 € (Mme LEMIERE Renée)
- 6<sup>ème</sup> prix : 15 € (Mr LEMIERE Jacky)
- 7<sup>ème</sup> prix : 15 € (Mme DAUNAY Georgette)

- Potagers

- 1er prix : 35 € (Mr LEMIERE Jacky)
- 2<sup>ème</sup> prix : 30 € (Mr ROBERT Jacky)
- 3<sup>ème</sup> prix : 25 € (Mme LEVARDON Suzanne)

Un bouquet d'environ 13 euros sera offert à chaque participant.

Un avis est demandé sur ce projet de délibération portant sur l'attribution des prix aux lauréats des concours des maisons fleuries et des potagers.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-51-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur le concours des maisons fleuries et des prix potagers 2020.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de Truttemer le Grand**

**Objet :**

**52-Convention « défense incendie » entre le GAEC du Soleil et la commune de TRUTTEMER LE GRAND, commune déléguée de VIRE NORMANDIE**

Pierre-Henri GALLIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Maire délégué a invité les membres du conseil communal à se prononcer sur une proposition de création d'une réserve d'eau sur la propriété du GAEC du SOLEIL, situé au lieu-dit « Perthou » à TRUTTEMER LE GRAND.

Ce dernier, s'est vu refuser une demande de construction d'un bâtiment agricole, faute de protection incendie. Afin d'obtenir l'autorisation de construire, le GAEC du SOLEIL envisage de créer une « poche » d'eau. 120 m<sup>3</sup> suffirait à protéger cette exploitation mais à la demande de la collectivité, M. PORÉE Alexandre, représentant le GAEC du SOLEIL, accepte de placer une réserve de 180 m<sup>3</sup> qui protégera l'exploitation agricole et l'ensemble du voisinage et des risques environnants.

De ce fait, le coût des travaux sera supporté par les deux parties, soit 1/3 commune déléguée de Truttemer Le Grand et 2/3 GAEC du SOLEIL. Le GAEC du SOLEIL mettra à disposition le terrain et supportera les frais d'entretien et de contrôle.

Une convention liant le GAEC du Soleil et la commune déléguée sera rédigée quant à la création et l'utilisation de ce point d'eau.

Le conseil communal approuve cette démarche et charge M. le Maire délégué de gérer ces travaux et de procéder à la signature de ladite convention.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 28 juillet 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord portant sur la défense incendie du lieu-dit « Perthou » et de ses environs.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGURAI a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			



REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

**Commune déléguée de TRUTTEMER LE PETIT**

**Objet :****53-Subventions 2020 aux associations**

Fernand CHENEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suivant l'avis favorable du bureau municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord sur les subventions suivantes :

- Association de football Vaudry Truttemer : 20 €
- Monument aux morts de Montchamp : 40 €
- Patrimoine Cultuel et Art Sacré dans le calvados : 25 €
- Association des parents d'élèves du RPI Jacques Prévert : 70 €
- Jeunes agriculteurs du calvados : 30 €
- Les fleurs de la mémoire : 15 €
- Club de l'amitié des deux Truttemer : 110 €
- A.P.A.E.I. de Vire : 31 €
- Lutte contre le cancer : 50 €
- Association des leucémiques de Truttemer le Grand : 20 €
- Croix Rouge Française : 20 €
- Association pour la valorisation du patrimoine de Truttemer le Petit : 150 €

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			



LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Extrait du registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du 23 septembre 2020  
à 20 heures 30**

Commune déléguée de VAUDRY

**Objet :**

**54-Concours des Maisons Fleuries et Prix des Potagers 2020**

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire donne le résultat du concours des Maisons Fleuries et des Potagers 2020 :

**Les Maisons Fleuries**

<b>MAISONS, BALCONS, TERRASSES</b>	
<i>CHAVENTRÉ Renée</i>	<b>1<sup>er</sup></b>
<i>NAVEAU Christian</i>	<b>2<sup>ème</sup></b>
<i>MITAINE Denise</i>	<b>3<sup>ème</sup></b>
<i>PERRARD Marie-Thérèse</i>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<i>GUILLOUET Roland</i>	<b>Hors concours</b>

**Les Potagers**

<b>POTAGERS</b>	
<i>HUARD Jean-Paul</i>	<b>1<sup>er</sup></b>
<i>CHAVENTRÉ Claude</i>	<b>2<sup>ème</sup></b>
<i>NAVEAU Christian</i>	<b>3<sup>ème</sup></b>
<i>LEBRETON René</i>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<i>MITAINE André</i>	<b>5<sup>ème</sup></b>
<i>MARGUERIE Sylvie</i>	<b>6<sup>ème</sup></b>
<i>PERRARD Raymond</i>	<b>7<sup>ème</sup></b>
<i>GUILLOUET Roland</i>	<b>8<sup>ème</sup></b>

Extrait du registre des Délibérations du conseil municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20201005-54-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2020

Affichage : 06/10/2020





Il propose de fixer les prix accordés aux participants comme suit :

### **CONCOURS MAISONS FLEURIES**

1 <sup>er</sup> prix :	77,00 €
2 <sup>ème</sup> prix :	61,00 €
3 <sup>ème</sup> prix :	46,00 €
4 <sup>ème</sup> prix :	25,00 €
Hors Concours :	10,00 €

### **POTAGERS**

Remise d'un bon d'achat d'un montant de 15,00 € à utiliser au magasin « La Maison.fr » à VIRE NORMANDIE.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité par le Conseil Communal du 8 septembre 2020.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur le concours des maisons fleuries et des prix potagers 2020.

*Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.*

*Le Conseiller Départemental  
Maire de VIRE NORMANDIE,*

*Marc ANDREU SABATER*

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **42**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **5**

Nombre de membre absent: **0**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du dix-sept septembre deux mille vingt par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de VIRE NORMANDIE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noelle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHENEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Aurélie MASSÉ
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAUDRON Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DATIN Denis	<input checked="" type="checkbox"/>			